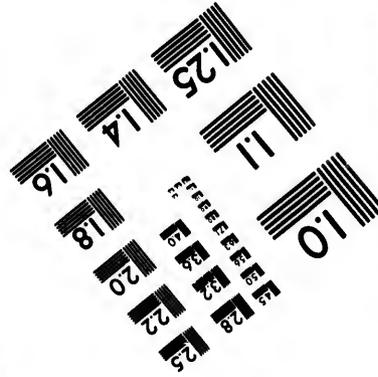
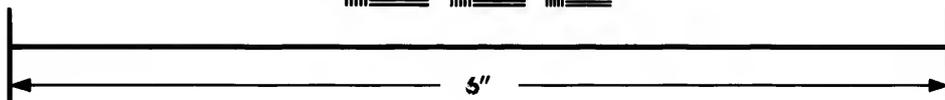
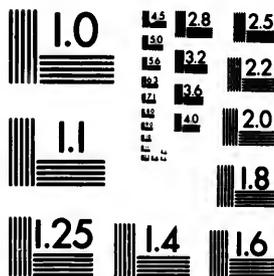


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The
to th

The
poss
of th
filmi

Orig
begin
the l
sion,
other
first
sion,
or ill

The l
shall
TINU
whic

Maps
differ
entire
begin
right
requi
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

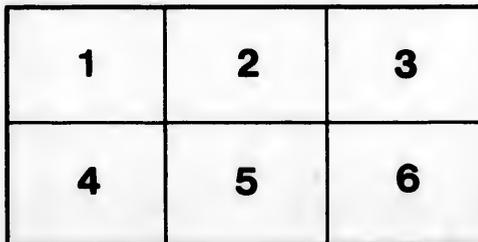
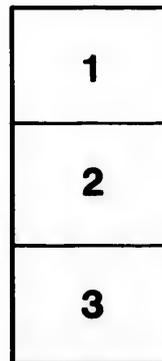
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
d to
t
e pelure,
çon à



MI

LA D

L'AMÉR

T O

MÉMOIRES

SUR

LA DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

TOME PREMIER.

M

LA I

L'AMU

LA F

Suivis c
relati
de no
ufage
pogra

Par M. B
Milita
ginen
gara

T

M É M O I R E S
S U R
L A D E R N I E R E G U E R R E
D E
L ' A M É R I Q U E S E P T E N T R I O N A L E ,
E N T R E

L A F R A N C E E T L ' A N G L E T E R R E .

Suivis d'Observations , dont plusieurs sont relatives au théâtre actuel de la guerre , & de nouveaux détails sur les mœurs & les usages des Sauvages , avec des cartes topographiques.

Par M. POUCHOT , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis , ancien Capitaine au Régiment de Béarn , Commandant des forts de Niagara & de Lévis , en Canada.

T O M E P R E M I E R .



Y V E R D O N .

M. D C C . L X X X I .

E
199
P85
V.1



P I

L'

EN

*cette fo
les arc
gnoran
re l'his
liers po
En pub
Poucho
de l'An
croyons*



PRÉFACE

DE

L'ÉDITEUR.

EN vain chercheroit-on dans cette foule d'ouvrages périodiques, les archives du mensonge & de l'ignorance, des matériaux pour écrire l'histoire; les mémoires particuliers peuvent seuls nous les fournir. En publiant aujourd'hui ceux de M. Pouchot sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale, nous croyons remplir cet important objet

a iij

vj P R É F A C E.

dans une heureuse circonstance , celle de la révolution qui brise les fers de ce continent & change le système politique de l'Europe.

Plusieurs ouvrages relatifs à cette guerre ont paru depuis long-tems en Angleterre. Leur partialité faisoit desirer qu'on mit au jour des relations plus fideles , & capables de transmettre à la postérité ces traits de valeur qui soutinrent avec éclat , dans le Nouveau Monde , l'honneur de la nation françoise , au sein même des revers. Ils étoient alors si constans , que la fortune , en les lui suscitant de toute part , sembloit démentir son caractère.

*Si
quelqu
nous
mais e
ger à
rité ,
dissimu
dans t
avec
très-son
trop m
ment c
jaloux
D'aille
pas ton
harang
Les*

P R É F A C E. vij

Si des préjugés d'Etat paroissent quelquefois entraîner M. Pouchot, nous osons assurer qu'ils n'ont jamais eu assez de force pour l'engager à trahir les intétêts de la vérité, soit en l'altérant, soit en la dissimulant. Elle se trouve empreinte dans tous ses récits, & s'y énonce avec cette simplicité qui dégénère très-souvent en une négligence de style trop marquée. On pardonnera aisément ce défaut à un officier, moins jaloux de bien dire que de bien faire. D'ailleurs le langage des camps n'est pas toujours celui de la tribune aux harangues.

Les endroits de cet ouvrage dont
a jv

le sens étoit peu intelligible , ou obscur , sont presque les seuls que nous avons cru devoir corriger. Nous nous sommes aussi permis quelques légers retranchemens. Peut-être l'auteur en auroit fait lui-même un plus grand nombre , s'il avoit eu le tems de revoir ses mémoires , dont il étoit encore nécessaire de changer l'ordre des différentes parties.

En effet plus d'un lecteur se seroit impatienté de trouver les récits historiques placés après les excellentes observations géographiques, qui leur servent d'éclaircissement, & auxquelles nous avons joint quelques remarques sur les monts Apalaches &

*sur le sa
donc mi
tions à
avant l
mœurs &
Ce dern
sons que
tre aute
gerent c
les nati
rique S*

P R É F A C E. jx

sur le saut de Niagara. Nous avons donc mis avec raison ces observations à la suite des mémoires, & avant les détails précieux sur les mœurs & les usages des Sauvages. Ce dernier écrit est le fruit des liaisons que les commandemens dont notre auteur avoit été chargé l'obligèrent de former avec les principales nations du continent de l'Amérique Septentrionale.





É

M.

L'

avec f

la mes

existen

Celui,

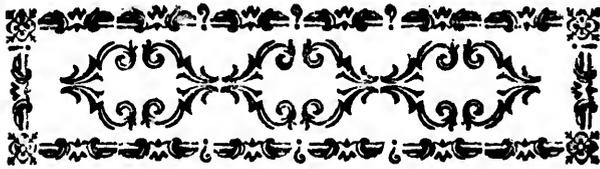
au serv

de ver

de per

ploits

de les



É L O G E

D E

M. P O U C H O T.

L'HOMME de lettres s'identifie avec ses ouvrages : leur mérite est la mesure de son éloge , & leur existence suffit seule à sa gloire. Celui , au contraire , qui se dévoue au service de sa patrie , plus jaloux de verser son sang pour elle , que de perpétuer le souvenir de ses exploits , laisse à la postérité le soin de les consacrer. C'est donc une

a vj

obligation stricte d'en rassembler les titres, ou de les garantir de l'éponge de l'oubli, sur-tout lorsqu'ayant pour théâtre un pays éloigné, ils courent risque d'y être ensevelis. Tels sont ceux des intrépides défenseurs du Canada, parmi lesquels M. Pouchot tient un rang distingué.

En publiant ses Mémoires, nous acquittons ses concitoyens d'une dette; & en lui donnant ici le juste tribut de nos louanges, nous satisfaisons à notre devoir. La vérité n'aura aucun reproche à nous faire: ce n'est point pour l'affliger que nous empruntons son langage. Sim-

ple &
celui d
besoin

M.

en 1711

n'avoit

merce

taler u

richir

d'inuti

mort p

de se

hâta c

mere

te leur

vel é

vint

ple & précis, il devient rarement celui du mensonge, qui a toujours besoin de prestiges.

M. Pouchot naquit à Grenoble, en 1712, d'un pere vertueux, qui n'avoit point cherché dans le commerce les dangereux moyens d'étaler un luxe scandaleux & d'enrichir ses héritiers, pour en faire d'inutiles sybarites. Il laissa par une mort prématurée la funeste liberté de se marier à sa veuve, qui se hâta d'en user. Les sentimens de mere perdant de jour en jour toute leur force dans le bras d'un nouvel époux, la voix de l'intérêt devint plus puissante, & plongea ses

enfans du premier lit, dans les gouffres profonds de la chicane dont ils n'ont pu encore se retirer.

L'auteur de ces Mémoires, pour éviter d'y engloutir ses talens, comme tant d'autres moins prudens, mais plus avides, entra au service en 1733, en qualité d'ingénieur volontaire, état auquel la nature l'avoit destiné. Elle ne perdit pas ses droits, lorsque l'année suivante il passa dans le régiment de Béarn. Loin de croire que son nouvel emploi le dispensoit de toute application, & qu'il pouvoit y vivre dans une oisiveté inquiète, il continua à étudier le grand art des Vauban

& des
multe d

Ses
long-ter

perent

qui mit

où son

ral le d

Bourcet

Borgo-

à ceux

Baldo.

encore

de fati

toujou

celui

fortifie

& des Cohorn , au milieu du tumulte des camps.

Ses connoissances ne furent pas long-tems ignorées. Elles n'échaperent point à M. de Maillebois , qui mit M. Pouchot dans la route où son génie l'appelloit. Ce général le destina à travailler , sous M. Bourcet , aux retranchemens de Borgo-Forte , dans le Sarraglio , & à ceux de la Ferrara , sur le mont Baldo. La guerre de Corse fournit encore à notre auteur des occasions de satisfaire ce besoin irrésistible & toujours renaissant des ames fortes , celui d'être utile. On l'employa à fortifier des postes & à tracer des

chemins dans l'intérieur de cette malheureuse isle que sa pauvreté ne pouvoit soustraire au joug d'inflexibles tyrans, les Génois, républicains & despotes.

Nous ne suivrons pas M. Pouchot dans toutes les campagnes d'Italie, de Flandre & d'Allemagne, dont il partagea la gloire avec toutes les troupes françoises. Il fut chargé par la cour, en 1744, de reconnoître la route du Tirol, & en dressa une carte qu'il accompagna d'un mémoire instructif. L'avant-dernière année de cette guerre, il retrancha le camp de Tournai, qui étoit sous les ordres de M. de Villemur.

Ces serv
brave o
brevet d
St. Loui
compens
me de
vérité t
gine, m
il est po
fier sou

La pa
sur des
tion de
tôt à l
ou arré
ce fit
bataille

Ces services firent obtenir à notre brave officier une gratification , le brevet de Capitaine & la Croix de St. Louis. C'étoit pour lui des récompenses & non des graces , terme de l'idiôme ministériel , à la vérité très-impropre dans son origine , mais dont malheureusement il est possible aujourd'hui de justifier souvent l'usage.

La paix n'ayant point été établie sur des fondemens solides , l'ambition de l'Angleterre chercha bientôt à les renverser. Pour prévenir ou arrêter ses entreprises , la France fit passer en Canada plusieurs bataillons. Celui de Béarn , auquel

M. Pouchot étoit attaché, fut de ce nombre. Les Mémoires que nous publions nous dispensent d'entrer ici dans aucun détail sur les actions brillantes & les services importans de cet officier. La défense de Niagara exigeoit de lui des ressources multipliées que son génie ne cessa pas de lui fournir. Il ne se refusa jamais à ses besoins, qui augmentoient à proportion de la supériorité des forces de l'ennemi. Elles ne l'étonnerent pas au fort Lévis, dans les cendres duquel on auroit dû, après sa mort, creuser son tombeau, pour lui élever un monument digne de son intrépidité.

S'il étoit ennemis pour être aux trait M. Berry se ressourçant de ployer propre à & corro funeste a pour déce bus & de causé la séquence qui jou de con

S'il échappa alors aux fers des ennemis de sa patrie, ce ne fut que pour être exposé, dans son sein, aux traits acérés de la calomnie. M. Berryer, ministre de la marine, se ressouvenant d'avoir été lieutenant de police, crut devoir employer cette inquisition civile, si propre à contenir une populace vile & corrompue, mais trop souvent funeste au repos des gens de bien, pour découvrir les auteurs de tant d'abus & de prévarications qui avoient causé la perte du Canada. En conséquence, il eut un délateur à gage, qui jouoit le rôle de parasite, afin de connoître tous ceux dont les

liaisons avec le munitionnaire général pouvoient faire soupçonner la conduite. Il trouva à sa table M. Pouchot, qui venoit lui parler de l'approvisionnement du fort Lévis. Il n'en fallut pas davantage au sieur Kervisian, c'étoit le nom du délateur, pour accuser ce brave officier, à son retour en France.

M. Berryer avoit alors quitté le ministère. Son successeur, sans adopter son système de délation, voulut néanmoins en profiter dans une circonstance malheureuse, où la vérité avoit pour adversaires des coupables qui cherchoient à multiplier leurs complices, pour se

soustraire
re. Plusieurs
rent exp
ordres po
le les acc
posoit, a
fatigues d
prit avec
rêter. Il
ment, & p
dre à la c

En se
il lui parla
„ ve du
„ mille f
„ rêts de
„ m'ont

ire gè- soustraire à une punition exemplai-
çonner re. Plusieurs lettres de cachet fu-
ble M. rent expédiées, & on donna des
rler de ordres pour conduire à la Bastil-
Lévis. le les accusés. M. Pouchot se re-
u fleur posoit, au sein de sa famille, des
u déla- fatigues de la guerre, lorsqu'il ap-
e offi- prit avec surprise qu'on devoit l'ar-
e. rêter. Il n'attendit point ce mo-
itté le ment, & partit aussi-tôt pour se ren-
adop- dre à la cour.

En se présentant au ministre,
il lui parla en ces termes : „ j'arri-
„ ve du Canada, où J'ai exposé
„ mille fois ma vie pour les inté-
„ rêts de ma patrie. Ses ennemis
„ m'ont offert des emplois, de

„ l'argent & un établissement avan-
 „ tageux ; j'ai rejeté leurs offres.
 „ La perte de mon patrimoine est
 „ tout le fruit qui me reste de mes
 „ travaux & de mes services. Que
 „ me veut-on ? de quoi m'accuse-
 „ t-on ? ”

Les foudres de l'autorité cessent
 de gronder , quand la voix de l'in-
 nocence peut se faire entendre. On
 ne répondit à M. Pouchot que par
 des éloges & en lui disant qu'on
 avoit besoin du témoignage d'un
 homme comme lui, pour convain-
 cre les coupables. „ Je n'appar-
 „ çois à présent , répliqua - t - il,
 „ qu'un vil délateur, un infâme

„ espion
 „ ment
 „ est l'a
 „ quelle
 „ avec M
 „ Décré
 „ fufe d

M. P
 représent
 l'exigeron
 té lui fu
 on lui a
 des reco
 vices. Il
 cour on
 eaux du
 prévenir

„ espion, que vous avez honteuse-
„ ment élevé au grade d'officier,
„ est l'ame de cette procédure :
„ quelle affinité puis-je avoir
„ avec M. Bigot & ses complices ?
„ Décréte-t-on un témoin qui re-
„ fuse de déposer ?

M. Pouchot ayant promis de se représenter toutes les fois qu'on l'exigeroit, non - seulement sa liberté lui fut accordée, mais encore on lui assura qu'il jouiroit bientôt des recompenses dues à ses services. Il n'en reçut aucune. A la cour on s'abreuve sans cesse des eaux du fleuve d'oubli : pour en prévenir les effets, il n'y a qu'un

instant; la délation empêcha M. Pouchot de le saisir.

Après l'affaire de Carrillon, M. de Montcalm avoit demandé pour lui un brevet de lieutenant-colonel. Le ministre n'accorda qu'une modique pension. Cet homme qui s'étoit signalé à ce combat mémorable, & qui depuis avoit défendu, avec autant de valeur que d'intelligence, les forts de Niagara & de Lévis, ne put donc franchir la barrière qui sépare les emplois subalternes des grades supérieurs, obstacle dont l'intrigue & le manège triomphent sans peine.

N'ayant obtenu ni graces, ni
avancement

avancem
tisfaction
Pouchot
songea
des de f
veaux fe
l'occasio
troubles
par la ty
l'habitud
te de re
fers.

Trois
cette isl
fer ses M
de ses a
tems ne

Tome

avancement & seulement avec la satisfaction d'en être jugé digne, M. Pouchot revint à Grenoble. Il ne songea à se venger des ingrattitudes de sa patrie que par de nouveaux services, & saisit avec ardeur l'occasion que lui en présenterent les troubles de Corse, produits d'abord par la tyrannie, fomentés ensuite par l'habitude de la licence & la crainte de retomber dans ses premiers fers.

Trois mois avant son départ pour cette isle, il entreprit de composer ses Mémoires, à la sollicitation de ses amis. Ce court espace de tems ne lui permit pas de les ré-

diger avec soin , & ne lui suffit proprement qu'à en disposer les matériaux. Ils n'en font cependant ni moins curieux , ni moins utiles , parce qu'à la connoissance de son art , l'auteur joint le courage de dire la vérité , si souvent réduite au silence par la fortune dont la lâcheté est un des principaux attributs.

Arrivé en Corse , M. Pouchot fut employé suivant son goût ; mais pour cette fois il lui devint funeste. Ayant reçu ordre de se porter en avant , avec un détachement de cinquante hommes , pour reconnoître un poste , il fut

abando
Mai r
cachés
la mo
cherch
& eut
vengea
fassins
coups.

Ses

fa per
le , qu
Parmi
desting
service
départ

abandonné des siens , & tué , le 8 Mai 1769 , par quelques Corfes cachés dans des brouffailles. Ainsi la mort qu'il avoit tant bravée , chercha à se dérober à ses regards , & eut recours , par une espece de vengeance , à la main de vils assassins , pour lui porter les derniers coups.

Ses généraux le regréterent , & sa perte fut pleurée par sa famille , qui étoit encore nombreuse. Parmi tous ses membres également distingués par leur vertu & leurs services , il avoit choisi avant son départ, pour son héritier, un de ses

xxviiij *ÉLOGE DE M. POUCHOT.*

freres, qui ayant passé long-tems dans les emplois de finance, n'en respira jamais l'air contagieux, & a su mériter l'estime publique.



C E

M. LE M

Nous l

Vaud

dre R

ci - de

nant

la N

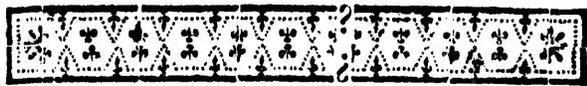
C ER

capitain

comport

niens q

forts d



CERTIFICAT

D E

M. LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

Nous Pierre de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de toute la Nouvelle-France :

CERTIFIONS que le sieur Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, s'est comporté dans les différens commandemens que nous lui avons confiés des forts de Niagara & de Lévis, soit

b iij

pour leur construction, dont nous Pavions chargé, soit pour leur défense, avec toute la sagacité, le zele, l'intelligence & l'économie que l'on peut attendre d'un officier consommé, même pour ses talens à manier les Sauvages, & à les attirer au bien du service dans les sieges que les malheureuses circonstances l'ont obligé de soutenir, & où il a soutenu l'honneur des armes du roi avec une valeur peu commune; ce qui lui a acquis une estime méritée.

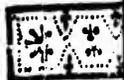
1°. A Niagara il a soutenu 19 jours de tranchée ouverte avec 450 hommes de troupes & milices, dont 117 furent tués ou blessés, contre environ 5000 Anglois ou Sauvages, desquels les deux premiers généraux, Prideaux & Jonston, furent tués. 2°. Au fort Lé-

vis avec
ciens, on
ou blessé
étoit son
tenu ave
contre cel
onze mill
& de S
formidab
qué de
eau, le
leur fit
tin de 2
il y avoi
deux aut
tre de 1
porté a
les autre
employé

vis avec 250 hommes, soldats & mili-
ciens, où il eut soixante hommes tués
ou blessés. Du nombre des premiers
étoit son officier d'artillerie. Il a sou-
tenu avec ce peu de forces onze jours,
contre celles du général Amherst, qui avoit
onze mille hommes de troupes réglées
& de Sauvages, avec une artillerie
formidable. Notamment, quoi qu'atta-
qué de vive force par terre & par
eau, le 22 Août, par les ennemis, il
leur fit échouer, & amener un brigan-
tin de 22 pieces de canon, dans lequel
il y avoit 300 hommes. Il en fit échouer
deux autres, l'un de 18 pieces, & l'aut-
re de 10 pieces de 12. Il s'est com-
porté avec une égale distinction dans
les autres opérations où nous l'avons
employé, & dans les autres occasions

où il s'est trouvé, comme à Chouegen,
 où il dirigea le siege de cette place,
 également à l'affaire de Carrillon, dont
 nous avons rendu compte au ministre
 dans le tems. En foi de quoi nous lui
 avons signé le présent certicat, & fait
 apposer le cachet de nos armes. A
 Paris le 6 Mai 1761.

Signé VAUDREUIL.



INT
 MA
 possessio
 tirer p
 te vast
 tentrion
 Canada
 fondée
 dans l
 sous u
 pu san
 foibles
 & de
 métro



INTRODUCTION.

MALGRÉ un siècle & demi de possession, les François n'avoient su tirer presque aucun avantage de cette vaste contrée de l'Amérique Septentrionale, connue sous le nom de Canada. La colonie qu'ils y avoient fondée étoit encore, pour ainsi dire, dans l'enfance, lorsqu'elle a passé sous un joug étranger. Elle auroit pu sans doute sortir de cet état de foiblesse, ou plutôt d'anéantissement, & devenir un jour très-utile à sa métropole, si celle-ci l'eût mieux

connue, & n'eût pas été aussi souvent trompée par ceux qui devoient l'éclairer. On avoit des idées si fausses de ce pays en France, qu'on y réduisoit toute son utilité au commerce des pelleteries, & qu'on ne distinguoit pas ses propres colons des Sauvages (a). Enfin l'ignorance

(a) On supposoit même en France à un Canadien une figure extraordinaire, & des mœurs encore plus étranges. Dans la Nouvelle - Angleterre, quoique voisins du Canada, on regardoit encore dans la dernière guerre, les habitants de cette contrée comme des demi-Sauvages, parce qu'on y étoit persuadé que les François prenoient des femmes parmi les Sauvages.

*ce &
si loin,*

*L'A
rivale
tages d
sion an
cour d
long-ter
& ses
tueusem
gois,
Elle fo
clusion
le proj
françois
France
dé com*

ce & l'aveuglement ont été portés si loin, qu'on s'est félicité de sa perte.

L'Angleterre, pour empêcher sa rivale d'ouvrir les yeux sur les avantages du Canada, en médita l'invasion au sein même de la paix. La cour de Londres se repentoit depuis long-tems d'avoir consumé ses forces & ses richesses, à exercer infructueusement sa haine contre les François, en secourant leurs ennemis. Elle forma aussi-tôt après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle, le projet de s'emparer des colonies françoises. Le Canada ou Nouvelle-France, qui devoit en être regardé comme le plus solide boulevard,

XXXVJ INTRODUCTION.

devint alors l'objet de ses entreprises. Il fut d'abord question de porter jusqu'au fleuve St. Laurent, les établissemens qu'elle se hâtoit de former du côté de l'Acadie: ceux que l'on projetoit, soit du côté de la baye d'Hudson, soit au delà des Apalaches, vers les rives de l'Ohio, ou sur les bords des lacs Ontario & Erié, n'avoient aucune borne. Il résultoit de ce plan que ce qui auroit resté à la France, seroit devenu pour elle inutile, puisqu'on lui en fermoit l'entrée.

Le conseil de St. James s'attendoit bien à des plaintes & à des réclumations de la part de la Fran-

IN

ce, q
commi
tre n
mites
ti fut
minain
nové
ils dev
conven
glctern
la viol
jamais
Franc
avoien
nâitre
ne com
loit ce

INTRODUCTION. xxxvij

ce , qui proposa de nommer des commissaires de l'une & de l'autre nation , pour régler les limites des colonies respectives. Ce parti fut accepté , & on arrêta préliminairement que rien ne seroit innové dans les pays sur le sol desquels ils devoient prononcer. A peine cette convention eut été signée , que l'Angleterre ne se fit aucun scrupule de la violer. Ses commissaires ne purent jamais s'accorder avec ceux de la France , parce que les premiers avoient des ordres secrets de faire naître sans cesse des difficultés & de ne convenir de rien. Louis XV vouloit cependant la paix , à quelque prix

que ce fût ; ses ministres crurent en pouvoir obtenir le maintien, par des conditions que l'Angleterre n'auroit pas rejetées dans toute autre circonstance ; mais elle étoit alors résolue de se servir de la prépondérance de ses forces navales, pour détruire le commerce des François, dont les progrès reveilloient sa haine & excitoient sa jalousie.

Si l'on eût pénétré ce motif, on n'auroit donc pas été étonné que le ministère britannique ne répondit aux propositions avantageuses de la cour de Versailles, que par des demandes inadmissibles. Malgré cela, il feignoit de négocier & de desirer

*la paix
» objet
» cieux
» ses c
» Fran
» châ
» en dé*

Quel

*gens qu
nom, t
improur
& la t
obstinés
se de ce*

(a).

III. pag

*la paix ; „ mais il n'avoit d'autre
 „ objet , comme l'observe un judi-
 „ cieux politique , que de concerter
 „ ses entreprises & d'inspirer à la
 „ France une sécurité qui l'empê-
 „ chât de se préparer à la guerre ,
 „ en déployant toutes ses forces ” (a).*

*Quelques philosophes, ou plutôt des
 gens qui s'imaginent d'en mériter le
 nom , toutes les fois qu'ils peuvent
 improuver la conduite des princes
 & la tourner en ridicule , se sont
 obstinés à méconnoître la vraie cau-
 se de cette guerre. Ils ont répété à*

(a) Droit public de l'Europe , Tom.
 III. pag. 194.

J'envi les uns des autres, que la France ne s'étoit exposée à tant de revers, & n'avoit répandu tant de sang, que pour la possession précaire de quelque terrain glacé, de quelques pays sauvages ou d'inutiles déserts. Tel a été le langage d'une cynique ignorance. Voilà les expressions que l'orgueil & la présomption voudroient consacrer comme les oracles d'une raison sublime.

Des personnes plus instruites n'ont pas fait, à la vérité, un semblable reproche à la France; mais elles ont accusé ses commissaires d'incapacité & d'humeur; ses ministres, d'ambition & de n'avoir pas désiré

*sincérem
Mémoi
avoir e
Nous cr
lecteurs
nifestes
nombre
prétenti
Canada
le préte*

fincérement la paix. L'auteur des Mémoires que nous publions paroît avoir eu quelqu'un de ces préjugés. Nous croyons devoir en avertir ses lecteurs qui trouveront dans les manifestes de la France, des preuves nombreuses & incontestables que les prétentions de l'Angleterre sur le Canada ont été non la cause, mais le prétexte de la dernière guerre.



MÉMOIRES



ME

DER

L'AMÉ

Entre

Av
quelque
a entra
il est n
de mot
puissant
dans un
voient c

Tom



MEMOIRES

SUR LA

DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

Entre la France & l'Angleterre.

AVANT que d'entrer dans quelques détails sur la guerre qui a entraîné la perte du Canada, il est nécessaire de parler en peu de mots, des prétentions des deux puissantes nations qui s'établirent dans un continent, où elles n'avoient originairement aucun droit,

Tome I.

A

2 *Mém. sur la dern. Guerre*

& ne pouvoient en acquérir respectivement, que sur les endroits où elles se placeroient. Nous ne parlerons pas des droits des possesseurs naturels du pays, que ces puissances comptent pour rien; quoique ces naturels trouvent très-étrange que l'on vienne se battre pour un pays où le maître de la vie les a créés, selon eux, & où ils ont toujours existé, & dont les os de leurs ancêtres ont pris de tout tems possession. Ils ne veulent reconnoître aucun étranger pour maître, comme ils n'en ont point entr'eux.

Il n'y a donc que la force de ces étrangers, qui ait pu établir & maintenir leurs établissemens. Ils se rencontreroient en plusieurs points qui sont devenus l'objet de leurs contestations. Les Anglois ayant pénétré dans la partie supérieure de la riviere d'Hudson, ont ren-

cont
çois
plain
& d
florif
comr
les S
ches,
ports
né de
Chac
mens
endro
loufie
Co
tions
se,
antéri
Anglo
Port
pour
die,
tative
de ce

contré les établissemens des François dans la partie du lac Champlain. Les colonies de la Virginie & de Pensilvanie étant devenues florissantes, ont voulu étendre leur communication, par la traite, avec les Sauvages, au delà des Apalaches, & se sont trouvées dans nos ports de traite; ce qui a occasionné des plaintes dans les deux cours. Chacun a envoyé des détachemens en avant, pour s'assurer des endroits qu'ils occupoient: la jalousie les a bien-tôt mis aux prises.

Commençons par les prétentions de l'Acadie, ou Nouvelle Écosse, sans entrer dans les détails antérieurs à la paix d'Utrecht. Les Anglois envoyèrent à Annapolis ou Port Royal un régiment en 1714, pour prendre possession de l'Acadie, & ne firent aucune autre tentative pour s'établir dans le reste de cette presqu'isle, dont les trois

4 *Mém. sur la dern. Guerre*

quarts, au moins, étoient occupés par les François & par les Sauvages leurs alliés. Par le traité de paix de 1748, il fut conclu que les limites des possessions angloises & françoises seroient réglées à l'amiable par des commissaires respectifs. En 1749, les Anglois s'établirent à Chiboucton, & fondèrent Halifax. Tout étoit resté tranquille jusqu'à la guerre de 1740, pendant laquelle les Acadiens, ou François de l'Acadie, soutenus par les Canadiens, firent des partis sur les Anglois, sans qu'il parût que les derniers prétendissent regarder les Acadiens comme leurs sujets.

Ils bâtirent pendant les contestations des commissaires, le fort de Beau-bassin, & les François, celui de Beau-séjour. Les Anglois sommerent aussi les Acadiens de leur prêter serment de fidélité. Sur leur

refus
ceux
rein
rent
nies.
diffé
fleuve
néant
Beau-
ricuse
presq
Jonq
da,
part
regle
voien
la bo
natio
dispu
Laur
Jonc
fran
disoi
& e

refus ils les enleverent, excepté ceux qui se retirèrent sur le terrain du Canada, & les dispersèrent dans leurs différentes colonies. Quoique les Anglois étendissent leurs prétentions jusqu'au fleuve Saint-Laurent, il paroît néanmoins par la construction de Beau-séjour, qu'ils ne vouloient sérieusement que la possession de la presqu'isle de l'Acadie. M. de la Jonquiere, commandant au Canada, & le colonel Laurence de la part des Anglois, furent chargés de régler les limites. Elles ne pouvoient s'établir que par la force ou la bonne volonté décidée des deux nations; ainsi n'y eut-il que des disputes entre les commissaires. M. Laurence étoit plus fin, & M. de la Jonquiere, homme de mer, étoit plus franc; mais il se piquoit aisément, disoit des injures à son adversaire, & en vint jusqu'à des défis. Ces

6 *Mém. sur la dern. Guerre*

brouilleries se communiquèrent aux commandants des postes de la frontière; ce qui occasionna la mort d'un commandant de Beaubassin, tué par un de nos Sauvages, à l'instigation, à ce que l'on prétend, d'un de nos Missionnaires Sulpiciens, qui étoit dans ce pays chez ces nations, & que les Anglois ayant pris depuis, ont fait périr dans un cachot, récompense assez naturelle d'un zèle indiscret. Cet acte n'entraîna point alors de rupture ouverte, quoique le traité de 1748 n'y eût point terminé la guerre.

Les Anglois dans ces intervalles, ayant voulu établir des troupes dans le village des Mines qui se prétendoit françois, le gouverneur du Canada envoya dans Phyper un détachement pour les enlever. Ils arriverent la veille des Rois dans la nuit, & comme ils connoissoient

bien
pour
à la
le co
avec
que
beau
bleu
cana
aussi
l'ent
se j
dans
300
lés
M
M.
hon
der
ma
il n
la r
pui
ll

bien le local, ils se disperferent pour attaquer toutes les maisons à la fois. Il étoit près de minuit : le commandant qui avoit soupé avec ses officiers, sortit pour quelque besoin ; en voyant tomber beaucoup de neige, il s'écria : parbleu ! voilà un beau tems pour une canadienne. Il ne croyoit pas dire aussi vrai. Nos gens embusqués l'entendirent, poufferent un cri & se jeterent tous en même tems dans les maisons, où ils prirent 300 hommes dont les plus éveillés étoient sans doute ces officiers.

M. de la Jonquiere succeda à M. de la Galissonniere, un des hommes le plus propres à commander dans ces pays, par ses talens ; mais outre qu'il n'y resta pas assez, il n'avança rien dans la partie de la négociation, où aucune des deux puissances n'avoit envie de ceder. Il fut relevé par M. du Quesne,

chargé des mêmes négociations. Elles étoient appuyées par des partis, qui se faisoient continuellement la petite guerre en Acadie ; ce qui aigrissoit de plus en plus les deux nations l'une contre l'autre.

A son arrivée, M. du Quesne prit du goût pour une dame aimable, & forma des liaisons avec sa famille & ses amis. On eut soin, suivant l'usage, d'envoyer le mari dans un des postes des pays d'en haut le plus avantageux. M. Bigot passa de l'intendance de Louisbourg à celle du Canada, à peu près dans le même tems. Il s'attacha aussi à M^{de}. Pean, femme de l'aide-major de la place de Quebec, & prit grand intérêt pour cette famille. L'intendant étoit chargé de toute la partie des finances, des munitions de bouche qui se faisoient par régie, & des approvisionnemens des marchandises

d
pour l
chefs
ment,
leurs
places
pour
sieurs
faire l
amis,
aidé
le pr
l'Oh
trouv
favor
la co
de l'
roit
Phyv

(a
sous
il pa
choi
l'offi
l'Oh

pour la traite. Pour que ces deux chefs pussent s'obliger mutuellement, il falloit vivre d'accord ; aussi leurs sociétés l'étoient-elles. Ces places n'étant guere accordées que pour trois ou cinq ans, ces messieurs tâchoient ordinairement de faire leurs affaires & celles de leurs amis, ou de ceux qui leur avoient aidé dans cet intervalle. Soit que le projet d'un établissement sur l'Ohio naquît parmi eux pour trouver une occasion des plus favorables à leur intérêt, soit que la cour y fût déterminée à cause de l'avantage que l'on y trouveroit (a), ce projet s'exécuta dans l'hyver de 1753 à 1754.

(a) M. Pouchot présenta les faits sous un faux jour. Les motifs dont il parle peuvent avoir déterminé le choix du gouverneur du Canada pour l'officier qui devoit commander sur l'Ohio, sans l'avoir engagé d'y for-

On équipa (a) & on approvisionna 7 à 800 Canadiens aux ordres de M. Marin. Plusieurs officiers de la colonie furent d'abord s'établir au portage de Niaga-

mer un établissement. Son prédécesseur, M. de la Jonquiere, l'avoit projeté avant M. du Quesne: celui-ci se hâta de l'exécuter, pour prévenir les desseins des Anglois, qui vouloient couper la communication de la Louisiane avec le Canada. Ils faisoient d'ailleurs de grands préparatifs pour attaquer par là les François, sous prétexte de secourir les Sauvages qu'ils avoient soulevés contr'eux.

(a) Toutes les fois que les troupes canadiennes alloient en campagne, on les fournissoit d'un capot, deux chemises, un braquet, des mitasses, une couverture & une paire de souliers de veau marin par mois. On donnoit de plus aux officiers, une bouteille de vin par jour, deux pots d'eau-de-vie par mois, un jambon ou un mouton, du plomb à giboyer & de la poudre.

ra. Au printems on envoya des approvisionnemens de bouche & de guerre, des outils & des marchandises en abondance. On enleva dans ce pays tout ce qu'on put trouver en marchandises de toute espece, jusqu'à des velours, des étoffes de soie, des souliers de femme de damas, des bas de soie, &c. des vins d'Espagne en quantité. Ces effets furent présentés par les sociétés dont nous venons de parler, & achetés pour le compte du roi. On présume que l'on ne fut pas difficile sur le prix que l'on en demandoit.

Ces effets furent long-tems à passer du portage de Niagara & de la presqu'isle jusques sur l'Ohio, par le défaut de chevaux & d'équipages. Cela fit périr près de 400 hommes ou du scorbut, ou de la peine qu'ils eurent à porter sur le dos ces effets. Dans cet interval-

le on buvoit les vins d'Espagne entre officiers ; chacun se faisoit fournir dans le magasin tout ce qu'il lui plaisoit, sur-tout des velours, &c. qui n'étoient pas assurément des marchandises pour les Sauvages. Ainsi les provisions qui arriverent au poste que l'on appella du *Quesne*, furent en petite quantité, diminuée encore par le gaspillage & les avaries effuyées dans la route. Les officiers & les miliciens qui retournerent en Canada, revinrent en conséquence bien équipés, & des procès verbaux de consommation couvrirent tout cela.

Sur ces entrefaites le chevalier Péan, que l'intendant étoit bien aise d'éloigner de sa femme, fut chargé de faire une tournée avec 400 miliciens au détroit, pays circonvoisin, bien muni de toutes sortes de provisions & marchandises, pour

d
faire
sous le
notre

Un
tile,
voit h
les Fr
sons in
ce par
franço
rempli
détaillé
ne qu
le cou
vint e
ce bel

M.
mand
M. M
ça &
Mrs.
plu
poste
D

faire des présents aux Sauvages, sous le prétexte de les attirer dans notre parti.

Une pareille mission étoit inutile, puisque cette partie se trouvoit habitée depuis long-tems par les François, qui avoient des liaisons intimes avec les Sauvages de ce pays, & qu'il y avoit des officiers françois dans tous ces postes pour remplir cet objet; mais l'on se défaisoit d'un mari & d'une bonne quantité de marchandises pour le compte de la société. Péan revint en Canada en triomphe, après ce bel exploit.

M. de Contre-cœur resta commandant au fort du Quesne, que ^{1754.} M. Mercier officier d'artillerie traça & fit bâtir. On laissa encore Mrs. de Villiers, Jumonville & plusieurs autres officiers dans ce poste.

Dans l'été ils eurent avis qu'un

1754. détachement anglois avoit passé du côté de la Fourche de la Manenguelée & venoit sur l'Ohio pour s'y établir. Le conseil du fort du Quesne se détermina d'y envoyer Jumonville avec un détachement de trente hommes armés, pour les obliger de s'en retourner, & on lui donna une lettre pour en fommer le commandant. L'officier Anglois averti par ses Sauvages affidés de la venue de ce détachement, fut l'attendre dans une espece d'embuscade. Jumonville ne se voyant pas alors le plus fort, chercha à montrer la lettre dont il étoit porteur. Les Anglois qui ne vouloient point se compromettre dans un pour-parler, firent une décharge sur le détachement, tuerent Jumonville & quelques-autres, & emmenerent les autres prisonniers (a). Cette nouvelle étant

(a) M. Pouchot auroit-il eu dessein

arrive
affligé
mand
niere
conse
Merc
ra pa
ner a
Villie
ment

ici d'
avoit
de fo
suppo
tromp
ment
mon
teren
glois
de se
Waf
occaf
mon
par le
pouv
moins

arrivée au fort du Quesne, Villiers 1754.
affligé de la mort de son frere, de-
manda de l'aller venger à la ma-
niere des Sauvages. On tint un
conseil de guerre, dont l'ame étoit
Mercier, & dans lequel on délibe-
ra par écrit, que sans vouloir don-
ner atteinte à la paix d'Utrecht,
Villiers partiroit avec un détache-
ment de 300 hommes pour aller

ici d'insinuer que M. de Jumonville
avoit des vues hostiles? la foiblesse
de son escorte ne permet pas de le
supposer; les Sauvages même ne s'y
tromperent pas, & respectèrent telle-
ment le caractère de cet officier, qu'au
moment de son assassinat, ils se je-
terent entre les François & les An-
glois pour le garantir. On est fâché
de se rappeler que le célèbre général
Washington commandoit dans cette
occasion les meurtriers de M. de Ju-
monville. Il n'agissoit, à la vérité, que
par les ordres précis de sa cour; mais il
pouvoit les exécuter d'une maniere
moins odieuse.

1754. **—** chercher les Anglois, qui, au nombre de 500, commençoient un fort dans un endroit qu'ils avoient baptisé *de la Nécessité*. Les François arriverent autour de ce fort, se placerent derriere les arbres & un petit abattis fait par les Anglois. Ils avoient commencé un fossé qui étoit déjà creusé à la hauteur du genouil; comme ils étoient là entassés, la fusillade de gens qui tirent bien, en eut bien-tôt mis à bas un grand nombre. Les Anglois se voyant écrasés par ce feu meurtrier, demanderent à capituler. Ils furent reçus prisonniers sur leur parole, à condition qu'ils renverroient tout de suite ceux qu'ils retenoient, & qu'on garderoit deux officiers en otage. M. de Villiers les obligea encore de donner une déclaration comme ils avoient assassiné Jumonville mal à pro-

pos (a
 aussi c
 été b
 tout c

Les
 phans
 tranqu
 Plusie
 Canad
 y fut
 ingém
 envoy
 comp
 intére
 doit
 puyer

(a
 existe
 encon
 à M.
 derni
 conf
 Voye
 de la

pos (a), & les renvoya. Ils y furent 1754.
aussi obligés, parce qu'ils avoient
été bien embarrassés de nourrir
tout ce monde dans leur fort.

Les François revinrent triom-
phans dans leur poste, & furent
tranquilles le reste de la campagne.
Plusieurs officiers retournerent en
Canada, entr'autres Mercier qui
y fut relevé par Lery soi-disant
ingénieur. Mercier & Péan furent
envoyés en France, pour rendre
compte des événemens glorieux &
intéressans de leur campagne. On
doit juger s'ils eurent soin d'ap-
puyer à la cour, sur la nécessité de

(a) Cette déclaration n'a jamais
existé. M. Wasinghton commandoit
encore dans ce fort lorsqu'il se rendit
à M. de Villiers. La relation de ce
dernier officier n'est pas tout à fait
conforme avec celle de M. Pouchot.
Voyez les piéces justificatives du mém.
de la France, n°. IX.

favoriser ces utiles établissemens ;
 1754. sur-tout pour eux, parce qu'ils
 prévoyoient que les dépenses que
 cela occasionneroit, tourneroient
 toutes à l'avantage de leur société.

Dès que les Anglois eurent ap-
 pris les événemens de cette par-
 tie de l'Amérique, ils se détermi-
 nerent à faire passer dans l'hyver
 de 1754 à 1755, les régiments
 de Peperel, de Syrley, d'Halquet
 & de Dumbard en Amérique, pour
 soutenir leurs établissemens. Les
 deux premiers furent destinés pour
 Chouegen, & les deux autres fu-
 rent en Virginie pour venir sur
 l'Ohio.

La France ayant connoissance
 1755. du départ de ces régiments pour
 l'Amérique, se déterminâ d'y fai-
 re aussi passer les régiments de la
 Reine, d'Artois, de Bourgogne,
 de Languedoc, de Guienne & de
 Bearn, qui se rendirent à Brest au

d
 comm
 trouve
 feaux
 les sec
 ments
 rique.
 tail de
 le (a)
 penda

V
 Le
 de 90
 par M
 cadre
 par M
 villon
 ne e
 L'
 de 70

(a)
 Conf

commencement d'Avril 1755. Ils 1755.
trouverent une escadre de 22 vais-
seaux de guerre prête à recevoir
les seconds bataillons de ces régi-
ments, destinés à passer en Amé-
rique. Nous donnerons ici le dé-
tail de cette escadre, la plus bel-
le (a) qui soit sortie de nos ports
pendant la dernière guerre.

Vaisseaux armés en guerre.

Le *Formidable* de 80 canons &
de 900 hommes d'équipage, monté
par M. de Macnemara, chef d'es-
cadre commandant la flotte, &
par M. de Kerfaint, capitaine de pa-
villon, & M. Duchaffault, capitai-
ne en second.

L'*Entreprenant* de 74 canons &
de 700 hommes d'équipage, com-

(a) Celle de M. le maréchal de
Conflans étoit plus considérable.

mandé par M. Dubois de la Mothe,
 1755. chef d'escadre, & M. de Sauzay,
 capitaine en second, destiné pour
 conduire les troupes en Canada,
 avoit sur son bord M. de Vau-
 dreuil, gouverneur du Canada,
 M. Dieskau, maréchal de camp,
 commandant des troupes françois-
 es, & M. Daureil, commissaire or-
 donnateur des troupes de terre.

Le *Palmier* de 74 canons, 750
 hommes, M. le chevalier de Beau-
 fremont capitaine, d'Orvilliers ca-
 pitaine en second.

Le *Héros* de 74 canons, 750
 hommes, M. de Montlonet, chef
 d'escadre, M. de Kermaban, ca-
 pitaine en second.

Le *Bizarre* de 64 canons & de
 500 hommes, M. de Salvert, chef
 d'escadre, de Marolles, capitaine
 en second, destiné pour Louis-
 bourg.

L'*Alcide* de 64 canons & de

500 h
 pitain
 en sec
 Rosta
 secon
 deux

L'A

500
 pitain

L'

500 h

L'

Couf

L'

220

taine

L'

220

Mar

L'

hom

500 hommes, M. Hocquart, ca-
pitaine, M. de Paruveau, capitaine ^{1755.}
en second. Il avoit à bord M. de
Rostaing, colonel, commandant en
second des troupes françoises, &
deux ingénieurs.

L'*Eveillè* de 64 canons & de
500 hommes, M. de Fontes, ca-
pitaine.

L'*Inflexible* de 64 canons & de
500 hommes, M. de Guoëbriant.

L'*Aigle* de 54 canons, M. de
Cousage.

Fregates.

L'*Ametisthe* de 30 canons & de
220 hommes, M. Dubos, capi-
taine.

La *Fleur de lys* de 30 canons,
220 hommes, M. le chevalier de
Marinniere.

La *Sirene* de 30 canons, 220
hommes, M. de Tourville.

L'Heroïne de 30 canons, 220
1755. hommes, M. de Bory.

La Comette de 30 canons, 200
hommes, M. de Ruis.

La Diane de 30 canons, M. de
l'Aiguille.

La Fidèle de 30 canons, M. de
la Jonquiere.

*Vaisseaux armés en flûte pour le
transport des troupes de terre.*

Le *Defenseur* 74 canons, réduit
à 24 canons, M. de Beauffier, ca-
pitaine, 9 compagnies d'Artois,
embarquées le 12 Avril.

Le *Dauphin Royal* 74 canons,
réduit à 24, M. de Montalais, ca-
pitaine, 9 compagnies de Bour-
gogne.

L'*Algonquin* 74 canons, réduit
à 24, M. de Villeleon, capitaine,
9 compagnies de la Reine, em-
barquées le 14.

L'
à 24,
une c
compa
& 3
L'A
de Ca
pagnie
quées
L'I
M. d
de G
L'O
M. d
comp
quées
Le
de L
pagnie
gued
Le
M. d
comp
Bear

L'*Espérance* de 70 canons, 1755
à 24, M. de Bouville capitaine, 1755.
une compagnie de grénadiers, 3
compagnies factionnaires d'Artois,
& 3 de Bourgogne.

L'*Actif* 64 canons, à 22, M.
de Caumont, capitaine, 9 com-
pagnies de Languedoc, embar-
quées le 6.

L'*Illustre* 64 canons, à 22,
M. de Choiseuil, 9 compagnies
de Guienne, embarquées le 4.

L'*Opiniâtre* 64 canons, à 22,
M. de Moléans, capitaine, 9
compagnies de Bearn, embar-
quées le 8.

Le *Lis* de 64 canons, à 22, M.
de Lorgerie, capitaine, 4 com-
pagnies de la Reine & 4 de Lan-
guedoc.

Le *Léopard* 60 canons, à 22,
M. de Chifreville, capitaine, 4
compagnies de Guienne & 4 de
Bearn.

1755. L'*Apollon* de 60 canons, M. de Gomain, 4 compagnies, destiné pour servir d'hôpital.

L'*Aquillon* id., M. de Rigaudieres, 4 compagnies.

Nous n'oublierons pas de dire que Mercier & Péan vinrent s'embarquer avec M. de Vaudrueil. Ils avoient été consultés à Versailles, comme les oracles, sur cette guerre, & donnés à M. Dieskau, comme gens aux conseils desquels il devoit absolument déférer pour réussir.

Les régiments passerent à leur arrivée, la revue de M. de Crémille, inspecteur qui completa les compagnies qui devoient passer, aux dépens des correspondants du même régiment, & ces bataillons furent livrés à la marine. Ce changement du roi de terre au roi de mer, attrista les troupes sans trop savoir pourquoi. Les événemens fe-

ront

de
ront
plus m
un pr
soit p
niere

La
3 Ma
qui a
N. N
géné
10 he
cé à

Le
ayant
midi
un ve
força
du fo

(a
fager
traire
de fa
nestes
plus

T

ront voir qu'ils s'en trouverent plus mal que s'ils avoient passé sous 1755.
un prince absolument étranger, soit par les usages, soit par la maniere d'être traités (a).

La flotte resta en rade jusqu'au 3 Mai, contrariée par les vents, qui ayant soufflé ce jour là du N. N. E. sur les huit heures, le général fit signal d'appareiller. A 10 heures & demie on a commencé à faire route.

Le *Formidable* & l'*Entreprenant* ayant pris la tête de l'escadre, à midi elle fut hors du goulet avec un vent N $\frac{1}{4}$ N. E. joli frais. L'on força de voiles jusqu'à six heures du soir, que l'escadre forma un or-

(a) Maniere de sentir ou d'envifager les choses aussi fausse que contraire au bien de l'Etat, & à la gloire de sa patrie: heureusement de si funestes préjugés se dissipent de plus en plus tous les jours.

ordre de marche sur trois colonnes.
 1755. M. de Macnemara & les vaisseaux
 de guerre au vent; M. de Salvart
 au centre, & M. Dubois de la Mo-
 the sous le vent.

Le cinquieme étant par le 45^d.
 47". de latitude, & 11^d. 21". longi-
 tude de Paris, après midi, le gé-
 néral fit signal de forcer de voiles
 fans aucun ordre. Sur le soir il pa-
 rut à l'O. trois bâtimens, dont un
 se sépara la nuit, les deux autres
 nous conservoient & nous suivi-
 rent dans nos eaux. On les jugea
 deux frégates angloises.

Le 7. à une heure après midi,
 l'*Entreprenant* tira un coup de ca-
 non & fit signal aux flottes de le
 suivre. L'escadre de M. de Macne-
 mara resta en panne. On fit route à
 l'O. N. O. & $\frac{1}{4}$ N. O. A quatre
 heures après midi, on perdit l'es-
 cadre de vue. Il parut aussi qu'une
 des frégates qui suivoient, avoit dé-

de

mâté d
 on ne l
 née. L
 P.E. S.
 heures
 en pan
 vents f
 frais. O
 on étoi
 longitu
 se faiso
 On vit
 $\frac{1}{4}$ de lieu

Le 2

rent var
 l'escadr
 bâtime
 serve a
 trer. L
 ses que
 on ne
 le gra
 entre d
 nature

mâté d'un de ses mâts de hune, & ~~_____~~
on ne les vit plus depuis cette jour- 1755.
née. Le 25. petite fraîcheur de
P. E. S. E. & de la brume. A six
heures du matin, le général mit
en panne avec toute l'escadre. Les
vents se mirent au S. S. O. grand
frais. On mit à la cape à l'O. N. O.
on étoit par le 46^d. 9". de latitude,
longitude 46^d. 29". de Paris. On
se faisoit à 47. 1. du grand banc.
On vit des bancs de glace d'environ
 $\frac{1}{4}$ de lieue de circonférence.

Le 26. les vent du S. S. O. fu-
rent variables par l'O. , au N. N. O.
l'escadre se trouva séparée. Chaque
bâtiment chercha à marcher de con-
terve avec ceux qu'il put rencon-
trer. Les brumes devinrent si épaif-
ses que de la place du Timonier
on ne pouvoit pas quelquefois voir
le grand mât. On passa ce jour là
entre des glaces plus hautes que les
matures & d'un $\frac{1}{4}$ & $\frac{1}{2}$ lieue de cir-

conférence. L'escadre ne se rejoignit plus qu'à Québec.

1555.

Les Anglois dont les escadres croisoient entre le grand banc & Terre-Neuve, trouverent dans l'éclair de ces brumes quelques-uns de nos vaisseaux. On connoît le son de l'*Alcide* & du *Lis*. L'*Entreprenant* auroit aussi été pris, s'il n'eût fait fausse route dans ces brouillards. Il ne monta en riviere que jusqu'à l'isle aux Coudres, craignant de passer la traverse, où ont passé depuis des bâtimens de 110 pieces de canon anglois. L'*Opiniâtre* & l'*Algonquin* arriverent les premiers. Ils mouillèrent le 19 Juin à Québec, les autres ne tarderent pas d'y arriver successivement.

M. du Quesne vit les régiments à leur arrivée, & eut des conférences avec MM. de Vaudreuil & Dieskau sur l'état où il leur laissoit les affaires du pays. Il leur assura

de

que tou
Anglois
l'établi
ne pou
tagnes
bles ;
ce cer

Qu
tout,
de bou
il étoi
précéd
moins
des fo
une co
défens
ques
engag
roi,
ver qu
te, un
très-
mena
ans,

que tout étoit tranquille, que les Anglois que l'on disoit menacer l'établissement du fort du Quesne, ne pouvoient pas traverser les montagnes avec des forces considérables; en avoit-il une connoissance certaine?

Quoique ce pays manquât de tout, soit en munition de guerre, de bouche, soit en marchandises, il étoit épuisé par les opérations précédentes; on trouvoit néanmoins étrange que l'on eût envoyé des forces aussi considérables dans une colonie qui étoit en état de se défendre par elle-même. Quelques officiers que la curiosité avoit engagés à visiter les magasins du roi, furent très-surpris de ne trouver que 300 mauvais fusils de traite, un tonneau & demi de balles & très-peu de poudre dans un pays menacé de guerre depuis quatre ans, & où l'on avoit fait des dispo-

1755. sitions d'attaque. On peut inférer de là que chacun y songeoit plus à son intérêt particulier qu'au bien du service.

M. Dieskau commença à traiter les troupes à l'allemande. Il ne vouloit plus parler aux officiers particuliers, ne recevoit des représentations que des chefs des corps qu'il ne consultoit jamais (grand inconvénient dans une petite armée). Il se livra à Péan & à Mercier. Il ne voyoit & n'entendoit que par eux, & ne déféra même plus aux avis & sentimens de M. de Vaudreuil, qui étant chef de la colonie & né dans le pays, en devoit avoir une connoissance plus intime que lui. Ces deux gens inep-tes à tout hors leurs intérêts, fan-farons comme des Canadiens, qui avoient toujours imaginé qu'un Canadien pouvoit faire fuir dix Anglois, préjugé que des succès inat-

de
tendus
plus,
ches
Avant
qui ne
person
secrét
neur

Les
le rest
& n'e
que d
let p
où ils
me m

Da
offici
ceux
la M
faire
com
fait e
ne m
ne q

tendus avoient enraciné de plus en plus, l'engagerent dans des démarches dont nous verrons les suites. Avant même toutes ses opérations qui ne furent dirigées que par ces personnes, M. Dieskau trouva le secret de mécontenter le gouverneur du pays & les troupes. 1755.

Les régimens françois passerent le reste du mois de Juin à Québec, & n'en partirent dans des bateaux que dans les premiers jours de Juillet pour se rendre à Mont-Réal où ils restèrent jusqu'au 19. du même mois.

Dans cet intervalle de tems, les officiers firent connoissance avec ceux des compagnies franches de la Marine avec lesquels ils devoient faire le service par ancienneté de commission, suivant un régleme fait exprès pour cela. Ces derniers ne montoient du grade de capitaine que pour former l'État Major

des places. Ceux qui avoient obtenu la croix de St. Louis, y avoient autant de considération que des lieutenants-généraux & des cordons bleus en France. Ceux qui avoient commandé des armées, dont les plus fortes étoient de 300 hommes, étoient respectés dans la colonie comme des maréchaux de France (a). Un capitaine des vaisseaux du roi qui arrivoit dans le pays, y étoit regardé comme une divinité & s'y comportoit avec beaucoup de hauteur.

Les officiers canadiens avec de la bravoure ne connoissoient presque aucun détail de leur métier. Le Major de Québec, Ramsay, ne faisoit pas seulement donner l'ordre. Ils connoissoient très-peu leurs troupes toujours distribuées chez les habitants. S'ils étoient ensem-

(a) Tout cela est fort exagéré.

de
ble dan
cun y
cela fa
tre les
loigne
se faire
doient
toient
tort ;
d'un c
pays ,
avoir
on n'y
sans a
eux q
ration
pour
conn
subor
de c

(a)
tent
glé p

ble dans des postes , comme cha-
cun y songeoit à ses petits intérêts , 1755.
cela faisoit naître des différends en-
tre les officiers & les soldats ; l'é-
loignement & le peu de moyens de
se faire obéir de ceux-ci les ren-
doient insolens. Souvent ils n'é-
toient pas absolument dans leur
tort ; la qualité la plus estimable
d'un officier & d'un soldat dans ce
pays , étoit d'y être réputé pour
avoir une bonne jambe. Comme
on n'y faisoit aucun parti de guerre
sans avoir des sauvages , c'étoit
eux qui dirigeoient toutes les opé-
rations , soit pour la marche , soit
pour l'attaque (a). Avec plus de
connoissance du métier & plus de
subordination , on auroit pu faire
de ces compagnies d'excellentes

(a) Une multitude de faits démentent ici l'auteur , trop souvent aveuglé par les préventions de corps.

1755. troupes légères, le soldat y étant de la plus grande bravoure, ainsi que les officiers. Leur manière de faire la guerre les rendoit très-propres à ce service. Il auroit donc été très-utile d'employer dans les légions ces officiers & ces troupes qui ont passé en France, & que l'on congédia à leur arrivée.

Ces troupes étoient fort mal armées, parce qu'on envoyoit dans ce pays le rebut de tous les magasins du roi. Il en étoit de même de l'artillerie; les canons étoient tous usés par la rouille.

On apprit bientôt la prise de Beau-séjour attaqué par six mille Anglois. La garnison fut ramenée en Canada, sous condition de ne point servir de six mois. Vercors qui commandoit dans cette place, fut mis au conseil de guerre, parce que l'officier d'artillerie avoit protesté contre la capitulation. On ne

de
peut p
forts
prena
espéré
Le
Béarn
camp
pour
rent d
muni
te, à
leur
y eu
qu'on
réglé

(a
ici c
profi
Beau
la fé
de l
entr
die
faire
limi

peut pas dire que les especes de forts faits dans ces pays soient im- 1755.
prenables, dès qu'ils ne peuvent
espérer un prompt secours (a).

Les régimens de Guienne & de
Béarn ayant été équipés pour la
campagne, partirent le 19. Juillet
pour Frontenac. Ils s'embarque-
rent dans des bateaux chargés de
munitions de bouche pour ce pos-
te, à la Chine où le sieur P'éan vint
leur faire distribuer leurs vivres. Il
y eut quelques discussions, parce
qu'on ne leur donnoit pas les poids
réglés pour les troupes, qui en

(a) M. Pouchot auroit dû ajouter
ici que le général anglois Mockton
profita, pour s'emparer des forts de
Beau-séjour & de Gaspareaux, de
la sécurité que la promesse formelle
de la cour de Londres, de ne rien
entreprendre ni innover dans l'Ac-
adie jusqu'à la décision des commif-
saires respectifs pour en regler les
limites, avoit inspirée à M. Vercors.

manquant n'en auroient pas trou-
 1755. vé dans des pays inhabités. Un
 officier avec qui il avoit assez long-
 tems contesté, parce qu'il man-
 quoit à sa troupe 80 ou 100 li-
 vres de pain ou lard, ayant termi-
 né avec lui, Péan lui prêta poli-
 ment ses épaules pour signer sur
 son dos la quittance & s'en débar-
 rasser plutôt.

Les instructions qui enjoignoient
 aux troupes d'aller à Frontenac,
 leur prescrivoient de marcher avec
 précaution, & qu'au cas que l'en-
 nemi se fût déjà emparé de ce poste,
 leur ordonnoient de chercher à se
 placer avantageusement auprès de
 celui de la Présentation. L'on peut
 juger par là combien peu M. du
 Quesne avoit connoissance des
 mouvemens des ennemis, lorf-
 qu'il prétendoit qu'on n'avoit rien
 à craindre de leur part.

Le 3. Août ces régimens arrive.

d
 rent
 en h
 rent
 avoi
 don
 l'act
 Que
 don
 récit
 y ét
 taill
 M.
 noif
 mar
 qui
 (a)
 le ch
 mar
 men
 —
 (c
 man
 10
 s'y
 trém

rent à Frontenac. Le 1^{er}. Août étant en halte au petit détroit, ils furent abordés par des sauvages qui avoient des chevelures. Ils leur donnerent la première nouvelle de l'action qui s'étoit passée au fort du Quesne le 13 Juillet. Nous en donnerons ici la relation selon le récit des officiers canadiens qui y étoient, & d'après l'ordre de bataille qu'on a trouvé aux Anglois. M. de Contre-Cœur ayant connoissance par les Sauvages, de la marche d'un gros corps d'Anglois qui étoit parti du fort Comberlant (a), & en ouvroit tous les jours le chemin devant lui, à mesure qu'il marchoit en avant, fit un détachement de 200 Canadiens & soldats

(a) Le général Braddock, qui commandoit ces troupes, y étoit arrivé le 10 Mai 1753, & le reste de son armée s'y rendit le 17, après une marche extrêmement pénible.

de la colonie aux ordres de M. de
 1755. Beaujeu capitaine, Dumas capi-
 taine, & plusieurs autres officiers
 dont plusieurs étoient avec des
 Sauvages des pays d'en haut & de
 nos domiciliés au nombre de 500.
 Ce détachement comptoit trouver
 les Anglois encore bien éloignés,
 & tâcher par quelque surprise, ou
 quelque échec, de retarder leur
 marche, plutôt que de les empê-
 cher d'arriver jusqu'au fort du
 Quesne, parce que les officiers
 étoient informés que les ennemis
 avoient des forces très-supérieures.
 Ceux-ci, au contraire, se con-
 fiant sur leur grand nombre, se pro-
 posoient de venir faire un établis-
 sement assuré qui ne leur coûteroit
 presque que la peine de se montrer,
 & s'imaginoient enlever ce fort
 dans vingt-quatre heures. Ils mar-
 choient cependant avec la plus
 grande précaution. Etant arrivés à

troi
 fire
 sé
 ne
 Fra
 bli
 vail
 avoi
 çois
 V
 les
 dan
 mon
 pass
 dix
 de
 com
 com
 nie
 che
 ses
 suit
 for
 dre

trois lieues du fort du Quefne, ils ~~traversèrent~~
firent halte après avoir traversé ^{1755.}
sé une petite riviere auprès d'une
maison d'un forgeron, nommé
Frazer, allemand qui s'étoit éta-
bli là pour commercer de son tra-
vail avec les Sauvages, & qu'il
avoit abandonné, dès que les Fran-
çois s'étoient établis sur l'Ohio.

Vers les 11 heures du matin,
les Anglois commencerent à défilér
dans une coulée formée dans un
monticule, sur lequel il devoit
passer vingt cavaliers à leur tête,
dix charpentiers, deux compagnies
de grenadiers d'Halket, les sept
compagnies de ce régiment, six
compagnies franches de la Virgi-
nie, trois à droite & trois à gau-
che, le régiment de Dumbard &
ses grenadiers à l'arriere-garde; en-
suite des ouvriers & vingt chevaux
formoient cette colonne aux or-
dres du général Braddock. Elle

1755. avoit dans son centre l'artillerie. Les bagages des régiments, les munitions de bouche étoient à la queue. Tous ces équipages étoient couverts par les troupes qui se trouvoient rangées par compagnies, en ordre alterne.

Les cavaliers qui étoient arrivés sur le haut de la coulée, ayant découvert les François qui marchaient pour venir descendre la coulée, se replierent sur leur avant-garde qui n'étoit éloignée d'eux que d'une bonne poste de fusil.

Les François de leur côté, voyant les Anglois, se jeterent derriere les arbres & commencerent à fusiller; les Sauvages passerent à droite & à gauche des côtes de la coulée. Ils furent d'abord ébranlés par le feu de la mousqueterie & de l'artillerie de cette colonne, n'étant pas accoutumés à entendre des décharges si considérables; mais voyant

que
& co
trier
acco
de ch
L
trop
ils fi
fant
mais
tant
rent
en av
de pi
chev
moie
Beau
res d
le c
ou p

(
gadi
isles

que les François tenoient ferme, 1755.
& combien ce feu étoit peu meurtrier, ils reprirent avec leurs cris accoutumés leurs postes au pied de chaque arbre.

Les Anglois ne s'attendoient pas trop à cette aventure ; cependant ils firent bonne contenance, faisant face en tête & sur leurs flancs ; mais voyant que l'on occupoit autant de terrain qu'eux, ils se mirent en mouvement pour se porter en avant, & firent un feu très-vif de pied ferme ; les officiers tous à cheval, l'épée à la main, les animoient. Après la mort de M. de Beaujeu qui fut tué dans les premières décharges, M. Dumas (a) prit le commandement des François, ou plutôt chacun continua à faire

(a) Après la paix, il fut fait brigadier, & eut le gouvernement des îles de France & de Bourbon.

de son mieux dans le poste où il se
1755. trouvoit.

Bientôt après les Anglois abandonnerent deux pieces de canon , & se replierent à la queue de la colonne , qui tâchoit toujours de se porter en avant pour attaquer ; mais ils perdirent successivement leur artillerie , étant écrasés par la mousqueterie pendant l'espace de cinq heures. Les Sauvages prenant ce mouvement de la tête à la queue de la colonne pour un mouvement de fuite , enfoncerent la colonne à coups de hache, ainsi que les François. Elle se débanda alors , & l'on en fit un grand massacre.

On poursuivit les Anglois ; ils se jeterent à la nage dans la riviere où il y en eut beaucoup de tués en la traversant. On ne put les poursuivre davantage , parce que les Sauvages étoient restés pour piller & boire. On compta sur le champ

de
tra
pet
per
aba
pre
16
fix.
12
12
mu
une
la c
des
pés
die
plu
ces
cor
gén
apr
fou

de bataille 600 hommes, sur la ~~trace~~
trace environ 400, le long d'un ^{1755.}
petit ruisseau 300. On évalua leur
perte totale à 1270 (a), ayant
abandonné leurs blessés, qui ont
presque tous péri dans les bois. De
160 officiers il n'en réchappa que
six. On leur prit deux pieces de
12, 4 de 6 de fonte, 4 aubuts,
12 mortiers à la cohorn, leurs
munitions de guerre & de bouche,
une centaine de chariots couverts,
la caisse militaire, & tous les effets
des officiers qui étoient bien équi-
pés, dont les Sauvages & Cana-
diens ont fait leur profit.

Cette action la plus vive & la
plus glorieuse où se soient trouvés

(a) De 2000 hommes effectifs à quoi
ces troupes montoient avant l'action,
comme il fut vérifié par les papiers du
général Braddock qui y perdit la vie,
après avoir eu cinq chevaux tués
sous lui.

les Sauvages , à qui on peut en attribuer en partie la gloire par la sûreté de leur feu , n'a coûté que 11 morts & 29 blessés.

Si dans un champ de bataille qui n'avoit rien de difficile , un pareil événement est arrivé à des troupes braves & bien disciplinées , faute de savoir tirer juste & de n'avoir pas connu le génie de l'ennemi auquel ils avoient affaire , c'est une bonne leçon pour faire attention à ces deux objets. Cette victoire qui fut remportée le 9 Juillet , mit tous nos établissemens des pays d'en haut à couvert pour cette campagne , & fit avorter le projet d'invasion générale du Canada. Suivant le plan qui en avoit été concerté entre M. Shirley & M. Lawrence , gouverneur de l'Acadie , & précédemment envoyé pour cet objet à la cour de Londres , il fut arrêté „ 1°. Que le colonel Mock-

du
 „ ton
 „ dél
 „ de
 „ le
 „ exp
 „ déj
 „
 „ Job
 „ pes
 „ lev
 „ tric
 „ Fre
 „
 „ rég
 „ se
 „ de
 „ un
 „ po
 „ for
 „ &
 „ ni
 „ fe
 „ ci
 „ fu

„ ton seroit chargé d'attaquer sans ~~_____~~
„ délai les forts françois du côté 1755.
„ de l'Acadie. On lui expédia sur
„ le champ ses ordres pour cette
„ expédition dont nous avons
„ déjà rapporté le succès.
„ 2°. Il fut convenu que M.
„ Johnson avec un corps de trou-
„ pes d'environ 4000 hommes,
„ levé dans les provinces septen-
„ trionales, iroit surprendre le fort
„ Frédéric, & s'en rendroit maître.
„ 3°. Que M. Shirley, avec son
„ régiment & celui de Peperel,
„ se chargeroit de l'attaque du fort
„ de Niagara; qu'on lui donneroit
„ un nombre suffisant de bateaux
„ pour transporter ses troupes &
„ son artillerie par le lac Ontario,
„ & que l'on renforceroit la gar-
„ nison d'Oswego, qui devoit & le
„ secourir en cas de besoin & fa-
„ ciliter sa retraite s'il étoit pour-
„ suivi.

1755. „ 4°. Outre l'attaque du fort
 „ Frédéric, le colonel Johnson fut
 „ chargé d'une importante négocia-
 „ tion auprès des Iroquois que
 „ l'on vouloit absolument déter-
 „ miner à la guerre. On lui donna
 „ des harangues toutes dressées,
 „ & 2000 livres qui devoient être
 „ employées à leur faire des pré-
 „ sens.
 „ 5°. Reste l'expédition que le
 „ général Braddock se réservoir
 „ pour lui-même. Il fut arrêté
 „ qu'il partiroit le 20 Avril pour
 „ se rendre à Frédéric-Town, &
 „ gagner de là dans les premiers
 „ jours de Mai les montagnes, afin
 „ d'être en état de finir dans le mois
 „ de Juin tout ce qu'il se propo-
 „ soit d'exécuter sur l'Ohio, ou
 „ la Belle-Rivière. „ (a)

(a) Nous avons tiré ces détails
 du mémoire justificatif de la France.
 Ils ont été rédigés d'après les papiers

de
 Les
 Peper
 & de l
 consé
 venon
 Chou
 s'empa
 gara.
 ladies
 empêc
 sein. l
 campa
 ché au
 rent le
 de la
 à y co
 forme
 Les
 Béarn
 tranch
 couvr

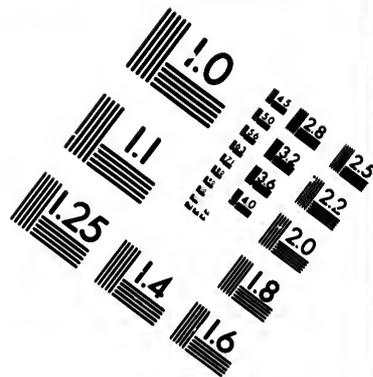
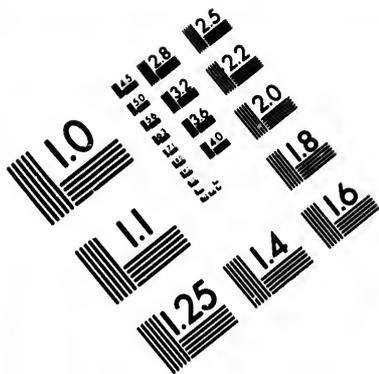
du gén
 nécessa
 de set

Les régimens de Shirley & de Peperel, des milices d'Yorck 1755. & de la Gersey, étoient arrivés en conséquence du projet dont nous venons de parler à la fin de Juin à Chouegen, d'où ils menaçoient de s'emparer de Frontenac ou de Niagara. Les mauvais tems & des maladies qui se mirent parmi eux les empêcherent d'exécuter leur dessein. Ils s'occupèrent pendant cette campagne à faire un camp retranché autour de Chouegen, & bâtirent le fort Ontario de l'autre côté de la riviere. Ils s'attachèrent aussi à y construire des bâtimens pour former une marine sur les lacs.

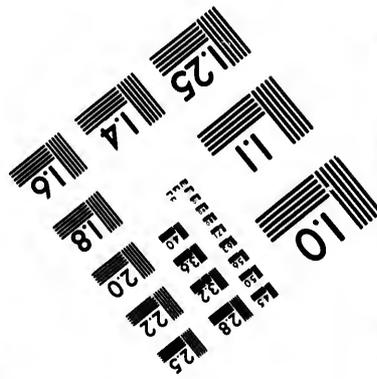
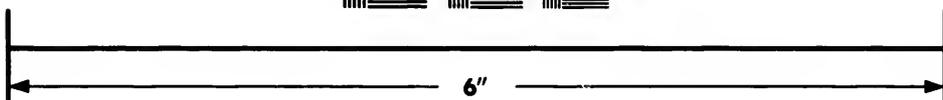
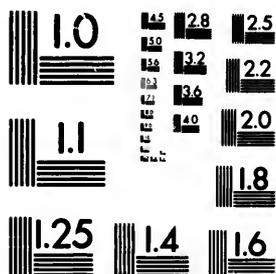
Les régimens de Guienne & de Béarn éleverent de leur côté un retranchement sous Frontenac, pour couvrir leur camp & protéger le

du général Braddock. Nous les croions nécessaires à éclaircir les événemens de cette campagne.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
16
18
20
22
25
28
32
36

01
02
03

fort. Comme il ne se trouvoit point
 1755. d'ingénieurs parmi eux, M. Pouchot, capitaine dans Béarn, se chargea de cet ouvrage, qui assez simple tiroit tout son avantage de sa disposition. Les officiers canadiens qui n'avoient jamais rien vu de pareil, l'annoncerent dans la colonie comme un ouvrage imprenable.

M. Dieskau partit au mois d'Août avec les bataillons de la Reine & de Languedoc, 1200 Canadiens & 300 Sauvages pour le fort Frédéric, d'où il se mit en marche les premiers jours de Septembre, pour aller sans doute s'établir à la tête du lac St. Sacrement, depuis nommé par les Anglois lac George. Il passa avec son détachement par la Baye. Johnson venoit d'y arriver avec un corps de 5 à 6 mille hommes de milice, & s'étoit placé au bord du lac. Ayant nouvelle de la
 marche

ma
 tou
 'ret
 de
 dien
 glo
 vén
 Die
 ce
 trou
 bate
 me
 re,
 piqu
 de g
 côté
 nadi
 300
 fort
 son ;
 vue
 kau
 l'éto
 2

marche des François , il forma au-
tour de son armée une espee de 1755.
retranchement avec ses bateaux.

Perfuadé, par Mercier & Péan,
de l'avantage qu'avoient les Cana-
diens & les Sauvages sur les An-
glois , & y étant confirmé par l'é-
vénement du fort du Quesne, M.
Dieskau marcha avec une confian-
ce assurée de battre ce corps de
troupes. Il laissa à la garde de ses
bateaux les deux régiments, com-
me gens peu propres à cette guer-
re, & n'en prit avec lui que deux
piquets & les deux compagnies
de grenadiers. En s'avançant du
côté du lac , les Sauvages & les Ca-
nadiens rencontrèrent un corps de
300 hommes , qui étoit sorti du
fort Lydius pour aller joindre John-
son ; il fut totalement défait à la
vue du retranchement. M. Dies-
kau voulant sans doute profiter de
l'étonnement que cette affaire de-

1755. voit produire parmi les Anglois, résolut d'attaquer tout de suite les Anglois. En vain les sauvages lui représenterent qu'ils avoient besoin de prendre halaine, & d'avoir le tems de se rassembler, ainsi que les Canadiens, afin de marcher tous ensemble; il s'opiniâtra à ne point différer l'attaque du retranchement avec ces deux piquets & les grenadiers. Les Sauvages lui crioient: *mon pere, tu as donc perdu l'esprit, attends nous.*

Il se présenta avec sa troupe à l'ennemi, qui l'accueillit par des salves très-vives d'artillerie. Cette petite troupe les foutint néanmoins très-courageusement, & elle perdit 90 hommes (a). M. Dieskau

(a) Des écrivains anglois ont avancé que dans cette journée les François eurent 7 à 800 hommes tués, & Johnson seulement 200, y compris

fut
fil.
qu.
le
voy
for
gra
éto
M.
nad
tion
taqu
char
de f
volo
pren
au g
dre
nir l
le ba
aussi
ceux
aux o

fut jeté à terre d'un coup de fu-
fil. Les Canadiens & leurs officiers ^{1755.}
qui purent accourir à son secours,
le soutinrent de leur mieux; mais
voyant qu'ils étoient hors d'état de
forcer les Anglois qui étoient en
grand nombre & dont la position
étoit avantageuse, ils se retirèrent.
M. de St. Pierre, vieux officier Ca-
nadien & de la meilleure réputa-
tion, fut tué dans la première at-
taque. M. Dieskau resté sur le
champ de bataille, ayant son coup
de feu dans la cuisse, fut pris. Un
volontaire Anglois qui l'aborda le
premier, lui voyant mettre la main
au gousset, crut qu'il vouloit pren-
dre un pistolet, & pour le préve-
nir lui lâcha son coup de fusil dans
le bas-ventre. Les Anglois prirent
aussi son aide de camp.

ceux du détachement de la veille,
aux ordres du colonel Williams.

1755. Il étoit assez probable, que si M. Dieskau avoit mené avec lui ses deux bataillons, seuls capables de tenir ferme dans une pareille attaque, & se fût contenté de se faire féconder par les Sauvages & les Canadiens, dont il auroit dû se servir pour la garde de ses bateaux, il auroit réussi dans son entreprise. L'on a vu depuis que ces Anglois miliciens étoient très-peu disposés à se battre, & que l'on avoit eu bien de la peine à les rassurer (a).

Cette aventure donna cependant aux Sauvages la meilleure opinion possible de la bravoure des troupes françoises, par la fermeté qu'elles montrèrent depuis lors dans leurs

(a) M. Pouchot auroit dû ajouter que malgré cet avantage, Johnson n'osa non-seulement poursuivre les François, mais qu'après leur retraite, il n'attaqua point le fort de Saint-Frédéric, & se retira à Albany.

détachements. Ils demandoient toujours de ces François qui n'avoient pas d'esprit, & qui se faisoient tuer tout à découvert. 1755.

M. Dieskau fut mené à la nouvelle York, où il fut pansé de ses deux cruelles blessures par un bon chirurgien Anglois. Son traitement fut long. On ne fait trop par quelle raison il s'attira la malveillance des Anglois qui le tinrent toujours extrêmement gêné; peut-être en eut-il en partie l'obligation à son aide de camp, dont l'indiscrétion avoit fort mécontenté les Anglois. Ils renvoyerent ce dernier dans l'hiver en France, où il eut occasion de conter les abus très-réels qu'il avoit apperçus dans son peu de séjour en Canada. La cour pour récompenser cet homme, fils d'un payfan de Dauphiné, qui de précepteur étoit parvenu à être lieutenant au régiment royal sué-

1755. dois, le renvoya en Canada, la campagne suivante, en qualité de commissaire des guerres. Dans cette place il trouva le moyen, tout le tems de cette guerre, de se faire encore haïr des troupes angloises & très-peu estimer des François. A son retour en France, ses délations, qui faisoient tout son mérite, lui ont attiré de nouvelles graces de la cour.

Les François, après cet échec, se réplierent sur Carillon. M. de Montrenil, aide-major général, ayant brevet de lieutenant colonel, se trouva commander les François. M. de Vaudréuil ordonna que l'on y bâtit un fort. Cet ouvrage fut conduit par M. Lobiniere, ingénieur de la Colonie. Les troupes françoises se retirèrent en Canada, à l'entrée de l'hyver. On laissa sur la frontiere un détachement de 400 hommes aux ordres de M.

d'H
me
nac
l'av
Va
cap
gen
me
sibl
ave
qu
po
glo
très
Un
fol
tou
pie
de
don
cet
Gu

d'Hebecourt, capitaine au régi-
ment de la reine. 1755.

Les retranchements de Frontenac ayant fait bruit, comme nous l'avons dit, déterminèrent M. de Vaudreuil à écrire à M. Pouchot, capitaine de Bearn, pour l'engager à passer à Niagara, afin de le mettre dans le meilleur état possible. Il partit en conséquence avec le régiment de Guienne, qu'on destinoit pour aller couvrir ce poste qui étoit menacé par les Anglois de Chouegen. Il leur auroit été très-facile de s'en rendre maîtres. Une soixantaine de Canadiens ou soldats de la Colonie, composoient toute la garnison de ce fort en pieux qui étoient tous pourris & de nulle défense.

Le bien du service déterminant donc M. Pouchot à se charger de cette commission. Le régiment de Guienne partit le 5 Octobre. Les

mauvais tems le tinrent en route
 1755. jusques au 28. A son arrivée, M.
 Pouchot tâcha de mettre à l'abri
 d'une insulte ce fort, & envoya
 son projet de fortification à M. de
 Vaudreuil. Le régiment de Guien-
 ne partit le 16 Novembre pour
 descendre en Canada, & M. du
 Plessis, premier capitaine de la Co-
 lonie, y arriva dans ce tems pour
 y commander. Il resta trois pi-
 quets de Guienne & autant de la
 Colonie ou Canadiens. Il fallut
 tout de suite construire pour loger
 ces troupes des maisons à la Ca-
 nadienne. Ce sont des hangards
 faits de bois de chêne ronds, en-
 cochés les uns dans les autres aux
 angles. Dans ces pays de bois, de
 pareils bâtimens sont bientôt cons-
 truits. La cheminée est au milieu.
 On y fait des fenêtres & un toit cou-
 vert de planches. C'est quatre po-
 teaux formant une pyramide tron-

que
 dan
 troi
 de
 chis
 foir
 dan
 l'en
 vers
 & o
 que
 d'ou
 mée
 boi
 dén
 peu
 gran
 sold
 que
 l'idd
 (C
 vea
 fibl
 con

quée, ouverte des quatre côtés ~~_____~~
dans le bas jusqu'à la hauteur de 1855.
trois pieds. Le haut est une espece
de clayonnage garni d'un tor-
chis. On prend du jonc ou du long
foin, ou de la paille, que l'on roule
dans de la terre grasse délayée ; on
l'entortille de haut en bas d'un tra-
vers à l'autre des bois horizontaux,
& on enduit tout cet ouvrage, ainsi
que les fentes du mur. Cette espece
d'ouvrage peut servir dans les ar-
mées en Europe, si le pays est
boisé, à barraquer assez commo-
dément une armée, parce que l'on
peut faire ces logements autant
grands que l'on veut, & que tout
soldat pourroit y travailler, dès
que quelqu'un en auroit donné
l'idée.

On travailla tout l'hyver au nou-
veau fort avec toute l'assiduité pos-
sible. Le nouvel ingénieur fut bien
contrarié par les officiers de son dé-

attachement, lesquels ne présumant
 1755. pas plus de son savoir que du leur, rioient avec dédain de voir entamer des travaux qui, selon eux, ne pouvoient être finis de quatre à cinq ans, avec le double de troupes; c'est en quoi ils se tromperent.

Ce fut peut-être un bonheur
 1756. pour le Canada que la défaite de M. Dieskau, parce que la cour se confiant sur les forces du pays, l'auroit négligé, & on auroit été hors d'état de résister aux entreprises des ennemis. Sur les représentations de M. de Vaudreuil, la cour se détermina à faire passer au printemps de 1756 M. de Montcalm, marechal de camp, M. de Levis, brigadier (a), M. de Bourlamaque,

(a) Depuis marquis de Levis, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la province d'Artois, &c.

colonel (a), deux ingenieurs, Des-~~combles~~
combles & des Androins, & les 1756.
deux bataillons de la Sarre & de
Royal-Roussillon, avec des vivres,
des munitions & des marchandises.

Avant que de rapporter les opérations de cette campagne, nous donnerons une idée de l'administration des magasins du roi, laquelle a formé l'objet le plus ruineux & a occasionné le procès intenté à l'intendant, &c. On doit savoir d'abord que le garde magasin rendoit compte de son débit directement à l'intendant. Ainsi on peut regarder ce magasin comme celui d'un commerçant à qui son facteur est obligé de rendre compte.

Lors de l'envoi des effets dans un magasin, on devoit en vérifier

(a) A la paix, maréchal de camp, ensuite gouverneur de la Guadeloupe, où il est mort.

1756. les états en présence du commandant. On en dressoit un procès verbal, contenant les *deficit* & les avaries. Ce procès verbal étoit ensuite renvoyé, signé par le commandant & le garde magasin, à l'intendant.

Tout ce qui étoit délivré du magasin, soit en vivres, soit en équipements, dûs aux troupes, leur étoit délivré sur l'ordre du commandant pour chaque particulier. Cet ordre commençoit toujours en ces termes : *je prie le garde magasin, &c.* tant on étoit poli dans le service de la marine. Lorsque le commandant vouloit faire délivrer aux Sauvages des vivres, munitions ou équipements pour le service du roi, quand ils alloient en parti de guerre, ou qu'ils venoient parler d'affaires, & lors même que des nations dont on desiroit s'attirer l'amitié venoient pour

négociier, on leur en donnoit sur ~~son~~
son ordre. Il pouvoit encore dans 1756.
la rareté des effets les faire réserver
& en arrêter le débit, pour pouvoir
les employer aux objets du service.

Dans plusieurs postes, si les effets qui étoient nécessaires au service manquoient, le commandant pouvoit en faire acheter par le garde magasin sur son ordonnance, qui étant signée par le gouverneur du pays, étoit acquittée par l'intendant.

Toutes les especes d'effets n'étant dans ces magasins que pour être débités, il étoit permis à tous les officiers, soldats & miliciens, d'y acheter ce qui leur étoit nécessaire ou de convenance, soit avec de l'argent comptant, soit avec des billets de ce qui leur étoit dû pour leurs travaux ou leur paye. Comme il étoit avantageux aux fournisseurs des effets & aux gardes maga-

1756. fins de les débiter, on ne les épargnoit pas, tant qu'il y en avoit. Si on ajoute à cela la consommation des effets vendus aux Sauvages pour la traite, on jugera aisément que ces magasins étoient bientôt vuides.

Tant que les vivres furent en régie, on n'admit point de rachat, ce qui occasionnoit des fausses consommations très - considérables. Plus on fournissoit, plus les régisseurs qui faisoient les achats, y gagnoient, & on prenoit de toute main bon ou mauvais, pourvu que la quantité y fût pour remplir ces magasins. Dans la suite on établit un munitionnaire qui, faisant venir les approvisionnements de France, les donna meilleurs; mais aussi plus on lui en débitoit, plus il avoit de bénéfice. Il admit le rachat qui ne fut qu'à son profit, puisqu'il étoit censé avoir délivré

le
aug
les
l'ob
il p
dan
Qu
viv
néa
me
qu
ran
tur
po
po
ma
pri
av
vie
co
te
&
d
m

le complet. Tous les effets ayant augmenté à un taux excessif, par ^{1756.} les prises des Anglois, comme on l'obligeoit malgré cela à fournir, il prenoit tout ce qui se trouvoit dans le pays au prix le plus haut. Quoiqu'il n'eût que la partie des vivres, ses bâtimens lui apportoient néanmoins de France les assortiments de marchandises de traite qu'il vendoit au roi, au prix courant du pays. Celui de sa fourniture étant réglé par le roi, & ne pouvant en avoir à ce taux dans les postes, il augmentoit la consommation pour se dédommager du prix excédent. Par exemple, s'il avoit fourni une bouteille d'eau-de-vie à 3 liv., il présentoit dans un compte la consommation de 4 bouteilles pour avoir son prix d'achat, & ainsi des autres articles; ce qui a dû produire des états de consommation prodigieux, puisque la bou-

teille d'eau-de-vie a monté à 100
1756. écus. On peut juger par-là des au-
tres articles.

Les particuliers qui avoient com-
mercé des uns aux autres avec bé-
néfice les effets qu'ils avoient ache-
tés au magasin, les revendoient en-
suite au dernier prix à ce même gar-
de magasin, sur l'ordre du comman-
dant pour les acheter, parce qu'ils
étoient devenus d'une nécessité ab-
solue pour le service.

On peut imaginer que cet agio-
tage augmenta toujours à mesure
que le pays se trouva gêné par les
Anglois, & dépourvu par les en-
levemens des magasins des parti-
culiers. Comme sous le prétexte
qu'il pouvoit encore dans l'été ar-
river des bâtimens de France, l'in-
tendant ne faisoit ces achats que
dans l'arrière saison, lorsque tout
étoit consommé, & que ceux qui
avoient des marchandises pour leur

com
faire
Com
tir, il
desir
mag
chan
qu'u
payo
Le su
puisc
çois
néfic
avoie
couv
verb
C
effet
les q
qui
men
prix
faire
en a

commerce ne vouloient s'en dé-
faire qu'à un prix très-avantageux. 1756.

Comme ils refusoient de se désaffor-
tir, ils vendoient tout au taux qu'ils
desiroient. Le roi croyoit avoir un
magasin de 60 mille livres de mar-
chandises, & n'en avoit réellement
qu'un de 10 mille livres, dont il
payoit très-cherement les effets.
Le surplus lui restoit en pure perte,
puisqu'il étoit revendu aux Fran-
çois & Canadiens avec un gros bé-
néfice, & au profit de ceux qui
avoient fait l'emplette, & qui
couvroient tout cela d'un procès
verbal.

Conséquemment, dès que ces
effets eurent augmenté de prix,
les officiers & les soldats françois
qui devoient, suivant l'arrange-
ment fait en France, trouver à un
prix convenu ce qui étoit néces-
saire à leur usage, ne purent plus
en avoir des magasins, & furent

1756. obligés d'acheter au taux général les objets même qui étoient partis de France, destinés pour eux.

Telle est la source des désordres qui se sont ensuivis dans cette partie d'administration. Revenons aux opérations militaires. Dans les premiers jours de Février, M. Pouchot envoya de Niagara un Mémoire sur Chouegen, où il faisoit voir la possibilité d'inquiéter les Anglois dans ce poste, & d'y retarder leurs opérations. Le 25, arriva à Niagara une députation des cinq nations, composée de Goyogois & de Sonontoins au nombre de 112 personnes, femmes & enfans. Ces Sauvages, qui avoient pris la hache contre nous, venoient pour parler de paix. *On envoya leur parole au général (a).*

(a) maniere de s'exprimer usitée dans le pays à l'égard des Sauvages.

D
Niag
Brad
un p
Sauv
au n
de M
Cho
com
Sten
rent
le p
foixa
Ang
fidér
appr
Cho
d'éta

(
pou
aprè
fran
des

Dans le mois de Mars , arriva à ~~_____~~
Niagara l'artillerie prise à l'affaire de 1756.
Braddock. A la fin du même mois ,
un parti de François, Canadiens &
Sauvages, aux ordres de M. de Lery,
au nombre de 300 hommes, partis
de Montréal, fut au portage de
Chouegen, où les Anglois avoient
commencé deux forts, celui de
Stenvox & de Brueil. Ils attaque-
rent & prirent ce dernier qui étoit
le plus petit. On n'y prit qu'une
soixantaine d'hommes ; mais les
Anglois y firent une perte plus con-
sidérable, dans une partie de leurs
approvisionnements destinés pour
Chouegen (a) ; ce qui les mit hors
d'état de se porter d'aussi bonne

(a) L'explosion d'un magasin à
poudre, arrivée quelques instants
après la prise de ce fort, empêcha les
françois de profiter des provisions &
des munitions qu'ils y trouverent.

heure en force de ce côté-là, qu'ils
1756. l'avoient projeté.

Le 7 May il partit de Niagara deux partis de Sauvages, Sauteurs & Missifakes, le premier de 25 hommes, & le second de 21, qui se porterent sur Chouegen. Le 15, ils furent de retour avec 12 chevelures & trois prisonniers anglois, charpentiers de vaisseau qui travailloient à des barques sous le fort.

Ces commencemens de succès déterminoient les cinq nations pour nous, & animoient les Sauvages des pays d'en haut, qui venoient successivement à Niagara pour former des partis. On y étoit obligé de les nourrir & de les équiper en guerre. Cette apparence de campagne heureuse étoit balancée par des perspectives moins agréables. M. Pouchot écrivoit le 30 May de Niagara à M. de Vaudreuil en ces termes : „ L'article des subsistances

u
do
ju
fo
40
ét
&
va
av
ge
re
qu
pé
le
ne
été l
a du
rend
de f
ta
fo
ex
te
ne
pe

doit être extrêmement veillé :
jugez M. , que pour toute res- 1756.
source il ne nous est arrivé que
40 quarts de farine. Nous avons
été obligés de donner des vivres
& des équipements aux Sau-
vages. L'on fait négoce du pain
avec les François & les Sauva-
ges, ce qui est d'une si dange-
reuse conséquence que ce n'est
qu'un pur hasard qui nous em-
pêche à présent de mourir tota-
lement de faim , ou d'abandon-
ner ce poste. " Ces miseres ont
été les mêmes tant que la guerre
a duré. M. Pouchot , après avoir
rendu compte à M. de Vaudreuil
de ses travaux , continuoit ainsi :
tâchez M. , d'obliger ceux qui
sont chargés des vivres , d'être
exacts à vous rendre des comp-
tes fideles , & de bien condition-
ner leurs envois. Rendez-en res-
ponsables ceux qui les portent ;

1856. „ car tout arrive ici en perdition
 „ de quelque espece que ce soit.
 „ Une des plus grandes économies
 „ que l'on pourroit faire dans ce
 „ pays, seroit d'éviter cet incon-
 „ vénient. On n'y fait pas atten-
 „ tion ; cependant rien de plus
 „ vrai qu'il n'est arrivé ici aucune
 „ des provisions dont on puisse
 „ avoir besoin pour la vie, & très-
 „ peu d'autres. ”

Dans le courant de May, M. de Montcalm fit partir M. de Levis avec les bataillons de la reine, de Languedoc, & de Royal - Roussillon, un corps de troupes de la Colonie & un de Canadiens, pour former à Carillon un camp d'observation.

M. de Montcalm, accompagné de M. de Bourlamaque & de deux ingénieurs, monta à Frontenac avec les régiments de la Sarre, de Guienne & de Bearn, dont 1500

hom
 post
 prép
 D'ab
 Cana
 dres
 qu'is
 obser
 mis.
 de Ju
 Niag
 tivité
 de ce
 finis
 pour
 Le
 tit av
 aller
 & le
 l'artil
 Villie
 une a
 avec
 Le 9

hommes avoient passé l'hyver à ce poste. Il y travailla tout de suite aux 1756. préparatifs du siege de Chouegen. D'abord il plaça un corps de 500 Canadiens & Sauvages, sous les ordres de M. de Villiers, dans la presqu'isle de la baye de Niaouré pour observer les mouvemens des ennemis. Ensuite il fit partir vers le 15 de Juin le régiment de Bearn pour Niagara, où il arriva le 22. Par l'activité de M. Pouchot, les travaux de cette place se trouverent presque finis le 22 Juillet qu'il en partit pour revenir à Frontenac.

Le 5 Août M. de Montcalm partit avec la Sarre & Guienne, pour aller camper à la baye de Niaouré, & le 7 le régiment de Bearn avec l'artillerie. M. de Rigaud & M. de Villiers furent prendre postes dans une anse à $\frac{1}{4}$ de lieue de Chouegen avec 500 Sauvages & Canadiens. Le 9, M. de Montcalm, accom-

—pagné de la Sarre & de Guienne ,
1756. s'embarqua pour aller joindre.

Bearn étant parti le 10 avec l'artillerie , arriva le 12 au camp sous Chouegen. La veille, M. Descombles , ingénieur , fut tué par un sauvage de son escorte , qui , s'étant placé près du fort pour observer s'il n'en sortoit point d'Anglois, se meprit à son habillement.

Cet événement affecta un peu M. de Montcalm, parce qu'il ne lui restoit qu'un jeune ingénieur qui avoit du mérite, mais qui étoit neuf dans cette partie, n'ayant jamais fait la guerre. Ce général engagea alors M. Pouchot qui avoit rejoint son régiment de vouloir se charger de cette partie. Celui-ci l'ayant accepté, on lui donna un ordre pour faire ce service , & il fut sur le champ reconnoître le fort Ontario. A son retour, M. de Montcalm lui fit voir des lettres de la
place

pla
ter.
cin
une
cho
la t
pro
nem
ler
aux
tout
avo
L
res &
ouvi
métr
viro
abat
loit
cepe
du j
ver
aprè
nous
Z

place que l'on venoit d'intercep-
ter. Quoiqu'il n'y eût point de fa-
cine dans le camp, mais seulement
une centaine de gabions, M. Pou-
chot engagea ce général à ouvrir
la tranchée ce même soir, pour
profiter de l'étonnement de l'en-
nemi. On donna ordre de travail-
ler avec la plus grande diligence
aux gabions & aux saucissons, avec
tout le monde que l'on pourroit
avoir.

La nuit du 12 au 13, à 11 heu-
res & demie du soir, M. Pouchot fit
ouvrir une parallèle à 60 pas géo-
métriques du fort Ontario, d'en-
viron 50 toises de long, dans des
abattis d'arbres très-gros qu'il fal-
loit presque tous couper. Elle fut
cependant perfectionnée au point
du jour. On travailla le 13 à éle-
ver des batteries, & à 3 heures
après midi, les ennemis étonnés de
nous voir si proche d'eux, aban-

1, 56. donnerent ce fort qui auroit pu tenir quelque tems, l'artillerie en étant avantageusement placée. Ils se retirèrent dans le plus grand désordre de l'autre côté de la rivière, dans l'ancien fort.

Dès qu'ils y eurent passé, cette place fit un feu des plus vifs jusques à la nuit sur le fort abandonné, croyant de nous incommoder beaucoup. M. de Bourlamaque fut blessé légèrement à la joue dans cette journée. On s'occupa dans la nuit à former un boyau le long du fossé, pour aller sur le bord de la rivière, où fut établie une batterie à barbet pour 20 pieces de canon; mais elle ne fut montée que de 8. Cette batterie, dirigée par M. Mercier, auroit été placée aussi favorablement sur les ailes du fort, & auroit évité l'inconvénient d'y arriver à découvert, ce qui faillit à faire manquer notre opération, parce que le ter-

rein
le r
n'ay
fair
des
re
non
d'ab
qu
gé
terv
pou
tre
à ti
plu
peu
pos
nu
ven
obl
l'off
tâch
de

rein ayant été détrempe pendant le
le nuit par une pluie abondante, & 1716.
n'ayant pas eu la précaution de
faire des plattes-formes, les roues
des affuts enfonçoient dans la ter-
re & rendoient le service du ca-
non fort difficile. Il n'y avoit pas
d'abri, & les munitions y man-
quoient; ensorte que l'on fut obli-
gé de placer des hommes par in-
tervalle, destinés à porter l'un la
poudre, l'autre le boulet, un au-
tre la bourre, pour chaque coup
à tirer à travers une canonnade de
plus de 30 pieces de canon. On
peut juger de la bonté de cette dis-
position. M. Pouchot avoit préve-
nu M. de Montcalm de cet incon-
vénient. Il lui répondit qu'il étoit
obligé de déférer au sentiment de
l'officier d'artillerie. M. Pouchot
tâcha d'obvier à cela par un boyau
de communication avec la batterie.

M. Pouchot jugea cependant

que les ennemis ne pourroient pas
 1756. tenir plus de 24 heures, vu leur
 mauvaise position, étant à décou-
 vert jusqu'aux talons dans leurs
 retranchemens, si l'on faisoit passer
 un corps de l'autre côté de la ri-
 viere. M. de Montcalm ordonna
 en conséquence à M. de Rigaud
 de s'y porter avec les Canadiens
 & Sauvages, ce qu'il exécuta au
 point du jour en passant le gué
 qui est au dessus, sans que les en-
 nemis s'en apperçussent.

Dès le point du jour, ils firent
 un feu extrêmement vif sur notre
 batterie qui, quoique bien servie,
 ne pouvoit plus tirer que de qua-
 tre pieces. M. de Montcalm vou-
 loit envoyer vers les 9 heures M.
 de Bougainville pour sommer les
 ennemis de se rendre; mais M.
 Pouchot engagea ce général de ne
 le pas faire, crainte de les rassu-
 rer, en les laissant respirer. Une

den
 cha
 des
 per
 em
 24
 son
 cie
 heu
 bea

vin
 nit
 &
 9
 18
 fin
 tier
 ma
 ren
 pa
 les
 du
 &

demi - heure après ils battirent la chamade. La garnison composée ^{1756.} des régimens de Shirley, de Peperel, des milices du Gersey & des employés au dit fort, au nombre de 2400 hommes, se rendirent prisonniers de guerre. Le colonel Mercier avoit été tué vers les huit heures. Les Anglois le regretterent beaucoup.

On trouva dans le fort cent vingt pieces d'artillerie, des munitions de guerre, outils, vivres & marchandises en abondance, & 9 bâtimens de guerre, dont un de 18 pieces de canon venoit d'être fini; les autres étoient sur le chantier, & tous leurs agrêts dans les magasins. Tous ces effets qui furent recueillis avec soin, ne furent par reversés aussi exactement dans les endroits nécessaires au service du roi. On envoya à Frontenac & à Niagara une partie des fari-

nes & les lards , à laquelle ces postes durent leur subsistance pendant près de deux ans. L'artillerie d'abord menée à Frontenac , servit pour ce poste & pour celui de Niagara. Plusieurs pieces furent transportées à Mont-Réal. Les outils quiétoient très-bons & en grande quantité , passerent entre les mains du commandant de l'artillerie , le sieur Mercier , & ne reparurent plus. Les agrêts qui avoient été réservés pour former une marine , furent enlevés par les regisseurs & n'ont plus également paru pour le service. Tous les rafraichissements se trouverent aussitôt distribués aux officiers Canadiens & aux employés. il y avoit une très-grande quantité de thé. On ne laissa guere pour le roi que ce qui étoit difficile à emporter. Un exemple suffira pour le prouver : M. Pouchot entré un

des premiers dans le fort, trouva une très-belle ceine (a) étendue 1756.
par terre, & pria une espece de commissaire de vouloir la faire garder pour être envoyée à Niagara, où il devoit commander, & où elle auroit été utile dans ce poste exposé à manquer de vivres. On le lui promit très-affectueusement: malgré cela elle disparut comme tout le reste. M. Pouchot fut très-surpris en 1758 de la voir à Carrillon, employée pour la pêche & appartenant au roi à qui ce même commissaire l'avoit vendue 12 ou 1500 livres.

Il auroit été heureux pour le roi qu'on lui eût aussi revendu les outils. Ils auroient été du moins d'un bien meilleur usage que ceux que ce chef d'artillerie, M. Mercier, fournissoit au roi pour son

(a) Espece de filet.

compte. Les haches servirent feu-
 17)6. lement à ruiner les forts d'Ofwe-
 go, de Chouegen & un autre ap-
 pellé le fort *au bœuf*, éloigné
 d'une portée de carabine de ce
 dernier. Cette opération dura de-
 puis le 15 jusqu'au 20, que l'ar-
 mée redescendit à Mont-Réal.

La prise de Chouegen fit le
 plus grand effet sur toutes les na-
 tions sauvages, parce que les An-
 glois affectoient une supériorité dé-
 cidée sur nous, & que par leurs fan-
 faronnades sur leur puissance & leur
 courage, ils prétendoient faire croi-
 re à ces Sauvages que nous ne pou-
 vions leur résister. Ces derniers
 virent avec quelle légéreté on avoit
 enlevé ce poste où il y avoit au-
 tant de défenseurs que d'assaillants,
 & que leurs vives canonnades dont
 ils n'avoient pas entendu de pa-
 reilles, n'étonnoient point les trou-
 pes françoises. On pourroit dire

depuis cet événement qu'ils redoublèrent d'attachement & d'amitié pour les François qu'ils aiment généralement plus que les Anglois, à cause de leur aifance dans le commerce de la vie, & de leur gaieté; mais le principal motif de leur conduite vient de ce qu'ils connoissent très-bien l'avantage de se mettre du côté du plus fort; car quoique quelques-uns nous affectionnent beaucoup, ils n'aiment les Européens que relativement à leur intérêt.

La nouvelle du siege de Chouegen ayant été portée à Corlac, les Anglois firent marcher un corps de troupes pour tâcher de le dégager; mais dès qu'ils eurent appris au portage que ce fort étoit rendu, ils encombrèrent par des abattis la petite riviere du Woodkever, & s'attachèrent à mettre en état de défense le fort de Ste-

nix, par où ils craignoient que
1756. le vainqueur ne pénétrât chez eux.

M. de Montcalm voulant faire passer à Carillon, le plutôt possible, les troupes qu'il avoit menées avec lui, engagea M. Pouchot d'accommoder le chemin de la prairie pour accélérer sa marche. Ce dernier s'y porta en conséquence avec le bataillon de Bearn le 28. Il falloit traverser une plaine d'une lieue & demie couverte d'eau à environ 2 & 3 pieds de profondeur. Au premier coup d'œil il jugea qu'il pourroit employer des restes de bois de cedre & sapins brûlés & abbattus dans cette savanne. Il les fit arracher par les soldats de ce régiment, qui pendant 3 jours travaillèrent avec la plus grande ardeur, du matin jusqu'au soir, dans l'eau jusqu'à mi-cuisse, ainsi que cet officier. Il en forma une chaussée qui étant bien recouverte avec

des joncs que l'on faucha dans cette plaine, servit à l'armée & à ses équipages pour passer à sec. 1756.

La campagne de Carillon se passa à faire quelques partis de Canadiens & de Sauvages, les uns sur les autres, toujours à notre avantage. L'on fit aussi travailler avec vigueur au fort de Carillon, & au mois de Novembre l'armée redescendit en Canada pour y prendre ses quartiers.

M. Pouchot partit le 21 Septembre avec un piquet du regiment de Béarn, pour prendre le commandement du fort de Niagara & travailler à le finir. M. de Blot, capitaine, & un piquet de Guienne, M. de la Ferté, capitaine, & un piquet de la Sarre, furent détachés avec lui pour ce poste, où M. de Montcalm avoit enfin déterminé M. de Vaudreuil à laisser commander un François, au grand mé-

1756. contentement des officiers de la
colonie & peut-être de l'intendant.
Ce dernier jugeoit M. Pouchot
peu propre à suivre les vues de la
société dont il vouloit dérober les
manœuvres.

Cet officier partit avec M. de
Lignery, capitaine de la colonie,
qui alloit relever M. Dumas, com-
mandant au fort du Quesne. On
en avoit déjà relevé M. de Contre-
Cœur, comme peu intelligent dans
un poste difficile. La société trou-
voit au contraire M. Dumas trop
fin pour elle.

M. Pouchot s'attacha à se faire
pourvoir à Frontenac du mieux
qu'il put de ce qui pouvoit être né-
cessaire à son fort pendant l'hyver.
Le 4 Octobre il partit dans les bar-
ques avec ses troupes pour Nia-
gara où il arriva le 12.

En Octobre, vinrent des
Loups pour faire alliance avec les

François, & successivement les Iroquois; & toutes les nations qui avoient jusqu'alors tenu le parti des Anglois commencerent à s'ébranler & à prendre la hache contre eux. Par les bons traitemens qu'ils reçurent de M. Pouchot, ils se déterminèrent absolument à la guerre. Il fut bien fécondé par M. Chabert, officier du Canada, commandant au petit fort du portage. Il jouissoit de la plus grande considération parmi les Iroquois qui le regardoient comme membre de leur nation. Il étoit également très-connu des autres peuples auxquels il ne cessoit de se rendre utile, & dont il parloit les langues. Dans ce tems-là on reprit les travaux du fort, & l'on commença à y faire des bâtimens civils.

Lorsque M. de Montcalm passa en Canada, il apporta un ordre pour retrancher aux officiers tous

1716. ~~Les~~ les rafraichissemens accordés par le traitement de la marine , excepté les deux pots d'eau-de-vie par mois. Ils furent réduits à deux livres de pain & demi-livre de lard par officier. On dit que M. de Montcalm l'avoit sollicité étant en France , parce qu'il croyoit ce traitement trop fort. Il ne tarda pas à se repentir de cette démarche. Il auroit mieux valu retrancher une partie de l'équipement qui n'étoit presque d'aucun usage aux officiers. La premiere dépense n'auroit pas été considérable , si elle avoit été dirigée avec économie par les officiers supérieurs françois , pour les cas de nécessité. Cette inconsideration provenant du peu de connoissance du pays , livra les officiers & les troupes françoises à la discrétion de la société de la régie & du munitonnaire : faisant venir tous les approvisionnemens pour leur comp-

te :
com
men
que
Les
qu
pas
le
avo
gaf
tes
den
ab
cal
tro
re
ho
ré
ba
fe
fi
M
l

te : ils les firent payer aux officiers comme il leur plaisoit, & les aug- 17, 6.
menterent à leur volonté, ainsi
que nous le verrons dans la suite.
Les prises faites sur les Anglois,
quoiqu'assez considérables, n'ayant
pas été d'une grande ressource pour
le service par les raisons que nous
avons rapportées plus haut, les ma-
gasins étant peu fournis & les pos-
tes encore moins, il fallut bientôt
demander des approvisionnemens
abondans en France. M. de Mont-
calm demanda aussi un renfort de
troupes, parce que les Anglois fi-
rent passer, après le siège de Ma-
hon, en Amérique des Ecoffois & le
régiment de Royal-Américain de 4
bataillons qu'ils leverent pour le
service de leurs colonies.

Dans le cours de l'hyver, il se
fit plusieurs partis de guerre, de
Mont Réal sur le fort George, où
l'on fit toujours des prisonniers &

des chevelures. Le sauvage Ochik
 1756. qui avoit eu le malheur de tuer no-
 tre ingénieur, s'y distingua pour
 obtenir son pardon. Plus de 33
 Anglois tomberent sous ses coups
 dans le courant d'une année. Au
 mois de Mars un parti de 3 à 400
 hommes, aux ordres de M. Rigaud,
 fut au fort George pour tâcher de
 le surprendre. Ayant été découvert,
 il se contenta de bruler un moulin
 à scie avec leurs bateaux (a). Du
 côté des ennemis, Volf, officier al-
 lemand, vint brûler une barque sur
 le chantier sous le fort de Niagara,
 d'où il partit aussi pendant l'hyver
 plusieurs partis. M. Pouchot ayant
 gagné toutes les nations iroquoises
 & les Loups du haut de la Pensyl-

(a) Au nombre de 150 avec qua-
 tre brigantins de 10 à 14 canons,
 & deux galeres, chacune de 50 ra-
 mes, sans compter beaucoup de bois
 de construction.

vanie, ils venoient toujours au fort avec quelques chevelures ou 1756.
des prisonniers.

A la fin de l'automne, 13 Anglois & Catabas partis de la Virginie vinrent auprès du fort du Quesne, où ils leverent la chevelure à trois Chaouanons. M. de Lignery les fit poursuivre par des François & des Sauvages qui en tuerent 3 & en amenerent 2 prisonniers. Rocheblave, cadet de la colonie, qui venoit du fort de Cumberland, en rencontra deux & les amena prisonniers. Un d'eux étoit Anglois & avoit la chevelure faite à la sauvage; c'est assez l'usage de leurs partisans. Ils ne sauroient reprocher aux François ce déguisement sous lequel ils se croyoient plus redoutables.

En Janvier 1757, les Iroquois 1757.
& les Loups, ou Chaouanons de Theogen, se trouverent ensemble

1757. ~~en~~ grand nombre à Niagara dans un grand conseil. Les Loups rendirent aux Iroquois la *Machicote* (a) qu'ils leur avoient mise lorsqu'ils s'étoient retirés des pays maritimes pour venir habiter leurs frontieres. Ceux - ci leur annoncerent que désormais ils vouloient être des hommes & faire la guerre aux Anglois, dont ils avoient fait périr ou pris 3 à 400 dans la campagne précédente. Ils assurèrent encore qu'ils vouloient se lier avec les François, qui ne leur étoient pas connus auparavant, & qu'ils leur conseilloyent de tenir la main de leur pere le François, comme ils étoient résolus eux - mêmes de le faire.

En Avril, on fut obligé de ren-

(a) C'est une jupe, pour désigner qu'ils les regardoient comme des femmes, & qu'ils les empêchoient de faire la guerre.

voyer de la presqu'isle à Niagara 1717.
43 hommes & un sergent, faute
d'y avoir des vivres dans ce poste.
Ils vinrent à pied.

Il arriva encore à Niagara des
Renards, ou Outagumis, domi-
ciliés parmi les Loups & les Son-
nontoins. Depuis la guerre qu'ils
avoient eue avec les François, ils
n'avoient plus fréquenté nos pos-
tes. Ils vinrent au nombre de 30
assurer le commandant qu'ils vou-
loient aussi tenir les François par la
main, qu'ils avoient envoyé leurs
jeunes guerriers en parti avec les
Loups. On apprit d'eux que les An-
glois construisoient beaucoup de
bateaux sur la susquehana auprès
du fort Schamokin.

Ces Sauvages ajouterent que
Johnson avoit envoyé des colliers
par un ânier & un Onontague aux
Sonnontoins & aux Loups, pour
enterrer la hache de leur pere,

qu'ils ne pouvoient plus sortir pour
 1757. leurs plus pressans besoins , sans
 crainte d'avoir la chevelure levée.
 Ces nations répondirent , malgré
 cela , que leur parti étoit pris , &
 que leur pere le François leur avoit
 tracé un beau chemin. En consé-
 quence , il partoit successivement
 de tous les postes depuis Frontenac
 jusqu'au fort du Quesne , des par-
 tis de Sauvages & quelques Fran-
 çois , qui désoloient les frontieres
 de la Nouvelle-York , du Gersey ,
 de la Pensylvanie , du Mariland &
 de la Virginie , d'où l'on apportoit
 toujours des chevelures , & l'on
 amenoit des prisonniers ; ce qui
 obligea les colons d'abandonner
 leurs habitations dans toute la lon-
 gueur de cette frontiere , & de
 construire des petits forts à tous les
 débouchés.

Le 6 Mai , un Sauvage Iroquois
 & un Anglois qui s'étoit domici-

lié p
 dire.
 Fran
 de P
 grie
 vé a
 com
 si e
 voir
 dret
 été
 log
 de
 I
 pos
 voy
 tes
 dre
 qui
 en
 pas
 tré
 ras
 pri

lié parmi eux, vinrent à Niagara. Ils _____
dirent à M. Pouchot que le roi de ^{1757.}
France avoit été tué, & que le roi
de Prusse avoit pris la reine d'Hon-
grie, quoiqu'il ne fût encore arri-
vé aucun vaisseau de France. Ce
commandant trouva ces nouvelles
si extraordinaires qu'il crut de-
voir en faire part à M. de Vau-
dreuil. Il fut vérifié que le roi avoit
été blessé, & que la reine de Po-
logne avoit été arrêtée par le roi
de Prusse.

Les commandans de tous les
postes des pays d'en haut, en-
voyoient les sauvages de différen-
tes nations à Mont-Réal, pour join-
dre l'armée; mais la petite vérole
qui régnoit dans quelques endroits,
en fit retourner beaucoup sur leurs
pas, parce qu'ils craignent ex-
trêmement cette maladie. On en
rassembla cependant 1900, y com-
pris nos domiciliés. Il n'y en avoit

~~_____~~ jamais eu pareil nombre rassemblés
1757. en Canada.

Le général Loudon étoit arrivé dans ce tems d'Angleterre. Il fut à Philadelphie tenir un grand conseil, pour engager les Quakers à lui fournir des subfides; ce qu'ils refuserent, en difant qu'il ne leur étoit pas permis de faire la guerre.

Les Missifakes qui devoient descendre à Mont-Réal, s'étoient rassemblés, au nombre de 90, à Tarronto, où il n'y avoit qu'une dizaine d'hommes de garnifon, quoiqu'il fût bien fourni de marchandifes. La traite de ce poste appartenoit à M. Varrin. Ils formerent le projet d'égorger cette petite garnifon & de piller le fort. M. de Noyelle qui y commandoit, étant averti par un françois domicilié parmi eux, qu'ils n'attendoient que des nouvelles du détroit pour l'exécution de leur deffein, envoya un

assemblés

toit arri-
terre. Il

un grand

Quakers

ce qu'ils

il ne leur

a guerre.

devoient

s'étoient

90, à Ta-

une dixai-

n, quoi-

archandi-

apparte-

nerent le

ite garni-

de Noyal-

nt averti

é parmi

que des

l'exécu-

voya un

canot & deux hommes à Niagara

qui en étoit éloigné de 30 lieues, 1757.

pour demander du secours. M.

Pouchot fit partir sur le champ M.

de la Ferté, capitaine de la Sarre,

& M. de Pinfun, officier de Béarn,

avec 61 hommes, ayant l'un &

l'autre un pierrier dans leurs ba-

teaux. Ils arriverent le lendemain

à 4 heures du soir à Taronto, où

ils trouverent les Sauvages dans

leurs huttes auprès du fort. En pas-

sant devant eux, ils saluerent

leur campement de leur artillerie &

mousqueterie à balles; mais en ti-

rant seulement en l'air. M. Pou-

chot le leur avoit recommandé

dans leur instruction. Ensuite on

fit appeller en conseil les Missifa-

kes fort étonnés d'une pareille

aventure & d'avoir été découverts

dans le fort. Ils avouerent tout,

& dirent qu'ils n'avoient pas d'es-

prit. Ils ajouterent qu'on leur avoit

1757. conté de mauvaises nouvelles , que nous avons fait venir des troupes de France pour les tuer , que nous avons fait la paix avec les têtes plates leurs ennemis , que les Anglois nous avoient battus , que nous le leur cachions , & autres raisons de cette espece : mais la seule vraie , c'est qu'ils se sentoient en force , & qu'ils pouvoient avoir beaucoup d'eau-de-vie pour rien. Sans prévoir les conséquences , ils avoient imaginé ce projet.

On doit juger par ce complot , de la confiance que l'on peut mettre dans ces peuples. Cette nation étoit néanmoins la plus dévouée aux François , & les a très-bien & très-fidèlement servis dans cette guerre. Ces Missifakes sont plus dangereux que les Iroquois , parce qu'ils ne vivent que de leur chasse. Ils partirent tout de suite pour Mont-Réal , & se comporterent bien dans

dan
La
&
mer
A
née
tes
fair
aux
per
en
ont
lur

nu
par
à
cie
par
les
fi's
de
eu
fer

dans la campagne du fort George. ~~_____~~
La nation désavoua ces guerriers, 1757.
& fut très affectée de cet événement.

Au commencement de cette année, les Cherakis, les Têtes-Plattes & les Catabas, demandèrent à faire la paix aux nations affidées aux François, promettant de frapper sur l'Anglois, si on les laissoit en repos, ce que quelques-uns ont exécuté. Les Chicachas ne voulurent pas entrer dans ce traité.

Il seroit trop long & trop ennuyeux de donner les détails des partis qui se sont faits. Nous eûmes à peu près dans ce mois, trois officiers du Canada pris & tués, leur parti qui étoit de 100 Sauvages, les ayant quittés. Le Sr. Bellestre, fils, qui fut pris par les Cherakis, devint un chef très-considéré parmi eux, & les engagea dans la suite à servir les François.

Nous rapporterons ici un exem-
 1757. ple singulier de pressentiment. La
 mere d'un chef de guerre Missi-
 fake , nommé Techicabavoui , vint
 trouver M. Pouchot , le 22 Juin ,
 & lui dit : mon pere , je viens te di-
 re que mon fils a fait coup. Il lui
 demanda si quelqu'un de sa troupe
 étoit revenu : elle dit que non ,
 mais qu'il y avoit 10 jours qu'elle
 sentoit ses mamelles tressaillir , &
 que depuis elle ne sentoit plus
 rien. Cette remarque n'étoit point ,
 selon elle , équivoque ; elle l'a-
 voit toujours trouvée sûre. En effet,
 le 5 Juillet , Techicabavoui arriva
 à Niagara avec cinq chevelures. Il
 avoit eu un homme de son parti
 blessé.

Le 1. Juillet, il y eut un grand con-
 seil à Niagara, où les Iroquois assu-
 rerent par un beau collier les Hu-
 rons, Ouias, Miamis & Outaouais,
 qu'ils avoient pris la hache pour

leur pere , & qu'ils ne la quitte-
roient plus. Ces nations se défient ^{1757.}
toujours de l'Iroquois & ne l'ai-
ment point. Chacune jalouse de sa
supériorité sur l'autre , ne regarde
les cinq nations que comme les al-
liés des Anglois. Elles ont toutes
peu de liaisons avec celles - ci
qu'elles fréquentent rarement. M.
Pouchot les régala ensemble de
l'eau - de - vie , mais avec modéra-
tion.

Le lendemain , les Ouias répon-
dirent aux Iroquois par le même
collier, mais couvert de vermillon ;
ce qui est une invitation de guerre.
Ils leur recommanderent de suivre
la volonté de leur pere , & de ne
point écouter de mauvaises paroles ;
qu'ils étoient bien fâchés d'avoir
suivi celle des Hurons qui , aussi
bien qu'eux Iroquois , faisoient
toujours de belles promesses, sans
rien exécuter ; qu'ils les invitoient

1717. par ce collier, à apporter à leur pere de Niagara, de cette mauvaise viande qu'il aimoit tant. Ils exprimoient par là des prisonniers Anglois.

ils dirent aux Hurons : „ Vous autres, vous avez de l'esprit, les jésuites vous en ont donné. Vous êtes de la priere, vous allez à la messe. Nous vous conseillons de faire un bon usage de votre esprit, & de suivre les volontés de notre pere (a), comme nous le faisons, quoique nous n'ayons pas d'esprit „ (b).

Les Kicapous & les Mascoutens se joignirent à eux, pour descendre à Mont-réal. Ces différentes nations laisserent à Niagara leurs femmes & leurs enfans, au nombre de

(a) Ils désignoient par-là le gouverneur du Canada ou le roi.

(b) Ils vouloient dire par-là qu'ils n'étoient pas Chrétiens.

150, qui y restèrent jusqu'à leur retour. Cependant il n'y arriva presque point de marchandises & d'eau-de-vie, ce qui attrista les Sauvages. Tous les postes étoient épuisés par le grand nombre d'équipemens qu'il falloit donner aux guerriers, & par les présens qu'il étoit nécessaire de faire aux Sauvages qui venoient en conseil & y revenoient souvent en nombre.

Les régimens partirent vers le 20 Mai, pour monter à Carillon, où l'on travailla aux préparatifs du siège du fort George. M. de Montcalm y vint en Juin. Les 4 bataillons françois qui pouvoient faire environ 1600 hommes, les troupes de la colonie 800, les Canadiens 900 hommes, & 1900 Sauvages, partirent dans les premiers jours d'Août de la Chutte, pour se rendre au fort George. M. le chevalier de Levis, à la tête d'un gros dé-

1757. **—** tachment de Canadiens, Sauvages, & des piquets de troupes, marcha par terre sur la droite du lac, pour être à portée de couvrir le débarquement de l'armée qui y fut en bateau.

Cet officier arriva auprès du fort George, sans trouver d'autre obstacle que celui du pays qui étoit très-difficile. M. de Montcalm avoit à l'avant-garde de son armée navale, des canots de Sauvages. Au débouché d'une pointe, ils aperçurent un détachement anglois d'environ 150 hommes en bateaux, qui venoit à la découverte. Les Sauvages, quoiqu'en simples canots d'écorce, attaquèrent les bateaux les plus avancés à coups de hache & de fusil, & se jetèrent à la nage pour y entrer. Les ennemis furent si étourdis de cette hardiesse, qu'ils se laisserent enlever ou noyer environ 60 à 70

hommes. Le reste qui étoit un peu ~~_____~~
en arriere, regagna au plus vite la ^{1757.}
plage du fort, sans chercher à se-
courir leurs camarades.

Les Anglois avoient formé un
camp retranché sur la hauteur con-
tre laquelle ce fort étoit adossé. Ils
y avoient placé environ 2000 hom-
mes, & 4 à 500 dans la place.
Dès le soir de l'arrivée, on travail-
la à des batteries pour battre le fort
& le camp, & on ouvrit une espe-
ce de boyau qui alloit jusqu'à 150
toises environ du fort. Nos Sauva-
ges & les Canadiens se disperferent
dans les bois, sur les hauteurs qui
l'environnent, pour empêcher la
retraite des ennemis, qui, battus
dans leurs retranchemens & le
petit fort, voyant toute communi-
cation interceptée, se rendirent le
10 Aout (a). On a vu dans le

(a) Quoique la place ne tint que

====
 1757. tems les détails de ce siege. Nous ne ferons mention que d'un événement singulier auquel sa capitulation donna lieu.

Les troupes angloises se rendirent, à condition de ne pas servir de 18 mois contre S. M. T. C. & ses alliés, & d'être renvoyées dans la Nouvelle-Angleterre (a). Les François devoient les escorter jusqu'à mi-chemin du portage du

fix jours de tranchée ouverte, le colonel Monro, qui y commandoit, se défendit néanmoins avec valeur. Le général Webb, à la tête d'un corps de 4000 hommes, & fort peu éloigné, n'osa jamais le secourir.

(a) Une autre condition essentielle de cette capitulation, qui avoit été rédigée par M. de Bougainville, fut l'échange général des prisonniers faits de part & d'autre, dans l'Amérique Septentrionale, depuis le commencement de la guerre. La garnison du fort St. George entroit dans cet échange.

fort St. George. En conséquence, elles fortirent avec armes & bagages, marchant en colonne, avec le détachement d'escorte. Les Sauvages que la curiosité attira autour d'eux, quoique très prévenus par M. de Montcalm de ne les point inquiéter, les suivoient tous éparpillés dans les bois de cette gorge. Dès que l'escorte eut quitté les Anglois, quelques Sauvages essayèrent de les agacer, plutôt pour juger de leur contenance que de tout autre dessein. Ils enlevèrent quelque partie de leur équipage. Voyant ces troupes embarrassées sur ce qu'elles devoient faire, & étonnés de leurs cris, ils commencèrent à les dépouiller; peut-être furent-ils sollicités par leurs interprètes françois qui, fâchés de voir les Anglois s'en retourner sans profiter d'aucun butin, comme ils avoient fait à l'af-

1757.

faire de Braddock, les encourageoient à prendre leurs équipages. Enfin, ils les attaquèrent de toute part, tomberent sur leurs équipages, & les dépouillerent. Ceux qui résisterent furent tués, & d'autres emmenés prisonniers, au nombre de 12 à 1500. M. de Montcalm les fit presque tous relâcher, mais tout nus; les officiers & soldats françois se dépouillerent pour les couvrir, & on les renvoya plus sûrement.

La position de ces troupes étoit sans doute fort embarrassante, parce qu'elles pouvoient croire que les François les attaqueroient, si elles se battoient avec nos Sauvages. Certainement, si elles eussent montré de la fermeté aux premiers qui vinrent les insulter, elles auroient sûrement prévenu ce malheur qu'elles ne pouvoient attribuer aux François. A leur arrivée en Angle-

terre, elles firent cependant sonner ~~le fort~~
fort haut cette infraction, & ne 1757.
voulurent plus tenir la capitula-
tion. Il est démontré que sans les
soins que se donnerent les Fran-
çois, il n'en seroit pas retourné un
seul dans ce pays. Les Anglois sa-
vent par leur expérience, que l'on
n'est point maître de cette espece
d'hommes qui se comporterent
avec la plus grande bravoure pen-
dant le siege. Malgré les canonna-
des, ils s'approchoient à leur ma-
niere jusques sous le fort, y tuoient
les sentinelles & tout ce qui vou-
loit communiquer du fort au camp
retranché.

On ruina le fort St. George. On
emporta toutes ses munitions (a)
à Carillon, où l'armée passa le res-

(a) Elles étoient très-abondantes,
& on en tira 36 milliers de poudre,
23 pieces de canon, 4 mortiers, un
aubutz, & dix-sept pierriers.

te de la campagne à faire continuellement des partis sur cette frontière, & à travailler à perfectionner ce fort. Les Sauvages partirent pour retourner dans leur pays. Ils emportèrent avec eux une maladie qui en fit périr beaucoup; quelques-uns d'eux voyant quelques fosses nouvelles, déterrèrent des cadavres pour avoir leur chevelure. Malheureusement il s'en trouva qui étoient morts de la petite vérole. Ce levain se communiqua aussi-tôt à ces Sauvages. La nation des Poutéotamis, une des plus braves & des plus attachées à la France, périt presque toute de cette épidémie. On regréta sur-tout quelques chefs que les François estimoient beaucoup.

Les deux bataillons de Berri, des ingénieurs, des officiers d'artillerie, & des recrues arriverent dans le mois de Juillet à Québec,

avec une quinzaine de bâtimens chargés, à ce que l'on disoit, de vivres. 1757.

L'événement de la prise du fort George, consterna la province de New-York. Il est certain que, si M. de Montcalm eût pu garder ces Sauvages, il n'auroit dépendu que de lui, de ruiner tout ce pays jusqu'à la capitale. Il se trouvoit alors sans aucune défense. On fut cependant réduit, dans cette partie, à ne former que des partis de Canadiens & de nos Sauvages domiciliés.

En Août, M. de Vaudreuil envoya à Niagara des Abenakis pour faire connoissance avec les Loups de Theaogen, qui sont à peu près de la même nation. Ils amenerent avec eux un jésuite, leur missionnaire. Dans leur conseil, les Abenakis donnerent aux Loups un beau collier, pour les engager à écouter

~~_____~~ & à recevoir ce pere chez eux. Les
 1757. Loups répondirent qu'ils étoient
 charmés que le maître de la vie
 leur eût procuré cette occasion de
 se voir & de se lier ensemble, &
 écoutoient avec plaisir leurs paro-
 les; qu'ils se défiroient de l'An-
 glois, quelque avantage qu'il leur
 proposât. Enfin, ils ajouterent
 qu'ils porteroient ce collier à leur
 nation, qu'ils inviteroient tout le
 monde à écouter le missionnaire,
 & que dans le printems ils revien-
 droient rendre réponse au comman-
 dant. Le jésuite leur fit un discours
 sur l'excellence de la religion. Un
 d'eux lui dit avoir été baptisé,
 qu'il n'ignoroit pas, continua-t-
 il, que pour jouir de la vie bien-
 heureuse, il falloit savoir qu'il étoit
 venu au monde un petit enfant
 qui avoit prêché pendant sa vie,
 qu'à l'âge de 30 ans on l'avoit fait
 mourir, en lui perçant les mains

& le
 ense
 & c
 par
 disti
 par
 rant
 cap
 glif
 fon
 tels
 con
 qu'
 pri
 l'au
 pré
 vo
 m
 de
 de
 de
 li
 é
 t

& les pieds. C'étoit lui qui avoit 1757.
enseigné la vie de l'autre monde,
& qu'on ne pouvoit l'avoir que
par lui. A l'égard de la Trinité, il
distinguoit la premiere personne
par un grand chef, en le compa-
rant à un roi; la seconde, par un
capitaine, & la troisieme, par l'é-
glise ou la priere. Ces trois per-
sonnes avoient fait les hommes
tels qu'on les voyoit sur la terre,
comme rouges, noirs & blancs:
qu'il les avoit destinés l'un pour la
priere, l'autre pour la chasse, &
l'autre pour la guerre; mais qu'a-
près cela il les laissoit agir à leur
volonté, sans s'en mêler dans ce
monde. On rapporte ce trait, afin
de faire juger comment la plupart
des Sauvages conçoivent les gran-
des & sublimes vérités de notre re-
ligion. Celui-ci paroissoit avoir
été endoctriné par quelque minist-
re anglois.

Il arriva dans le même tems à Niagara deux especes d'hermites pris par un parti d'Outaouais, dans le haut de la Manenguelée. Ces deux hommes y étoient établis depuis près de 20 ans, du consentement des nations de la Belle-Riviere. Ils dirent à M. Pouchot, qu'ils suivoient le rit romain dans leurs prieres, qu'ils avoient trois couvents en Pensylvanie, composant 1500 religieux (a); & que leur fondateur étoit Frisham Cotre-Chiété. Ils ajouterent que les Anglois ayant voulu les contraindre à servir dans la guerre, ils avoient été obligés la plupart de se disperser dans les bois, qu'eux étoient trois freres, que les Anglois les avoient d'abord enlevés de leur désert, & les avoient

(a) Ce sont les *Dumblers*, espece de sectaires cénobites. Voyez ce qu'en dit M. l'abbé Raynal, *hist. pol. & phil.* T. V. p. 445. & suiv.

tenus long - tems en prison , pour
découvrir s'ils avoient des rélations ^{1757.}
avec les François & leurs Sauvages,
que n'ayant rien découvert , ils les
avoient relachés , à l'exception de
leur troisieme frere qui étoit en-
core retenu prisonnier à Williams-
bourg. Ces gens paroissoient fort
unis & véridiques. Ils étoient en
vénération parmi les Sauvages de
ces cantons.

La prise du fort George ras-
sura tous les postes du Canada.
M. Pouchot avoit mandé , en
Septembre , à M. de Vaudreuil,
que le fort de Niagara & ses bâti-
mens étoient finis , & les chemins
couverts palissadés. Comme ce pos-
te étoit le plus considéré , soit par
sa situation , à cause du grand nom-
bre de Sauvages qui y commer-
çoient & venoient de toutes parts
pour traiter & aller en parti , il
fut bientôt envié par tous les offi-

ciers de la colonie. D'ailleurs ils
 1757. étoient extrêmement jaloux de
 voir commander un François dans
 un endroit où ils croyoient pou-
 voir faire leurs affaires. M. de Vau-
 dreuil ne put résister à leurs sollici-
 tations, & contre l'avis de M. de
 Montcalm qui connoissoit bien
 l'importance de ce poste, il fit re-
 lever en Octobre M. Pouchot, par
 M. de Vassan, un des premiers ca-
 pitaines & des plus accrédités de la
 colonie. M. Pouchot qui ne s'étoit
 attaché à Niagara qu'à remplir les
 objets qui pouvoient aller au bien
 du service, & qui n'avoit jamais
 songé à y faire aucun bénéfice de
 quelque nature que ce fût, en re-
 partit satisfait de la conduite qu'il
 y avoit tenue, & emmenant les pi-
 quets françois qui y étoient montés
 avec lui. Les nations sauvages fu-
 rent très-mécontentes de le voir
 partir, parce qu'elles avoient pour

de
 lui un
 cause
 recev
 mées
 térell
 D
 arriv
 bâtin
 qu'il
 large
 fait,
 nir t
 moig
 & la
 part
 coll
 dit
 defc
 tre p
 veu
 nou
 tou
 nér
 Ré

lui une singulière considération, à cause du bon traitement qu'elles en recevoient, n'étant pas accoutumées d'avoir des chefs aussi désintéressés. 1757.

Deux guerriers Iroquois qui arrivoient d'un parti, comme le bâtiment venoit de démarer, & qu'il s'étoit mis sur une ancre au large pour attendre que le vent fût fait, se jeterent à la nage pour venir trouver M. Pouchot, & lui témoignèrent la douleur la plus vive & la plus attendrissante de son départ. Ils vouloient lui donner des colliers pour rester; mais leur ayant dit que le général lui ordonnoit de descendre, ils répondirent: notre pere ne nous aime donc plus; il veut nous abandonner, puisqu'il nous ôte un chef que nous aimons tous. Il leur représenta que le général avoit besoin de lui à Montréal, qu'il avoit chargé tous les

chefs de les traiter aussi bien que
 1757. lui, & qu'il les tiendrait toujours
 par la main. On eut bien de la peine
 à les engager à quitter le bord.
 Ils lui annoncèrent qu'ils ne revien-
 droient plus au fort.

M. de Vassan, par une espèce
 d'économie mal placée, augmenta
 encore leur mécontentement. Plus-
 sieurs partis qui étoient en campa-
 gne étant de retour, se trouve-
 rent accueillis froidement, & fu-
 rent mécontents de la façon dont il
 leur faisoit des présents qui sen-
 toient l'épargne. C'est un grand vi-
 ce parmi eux, pour un chef, que d'être
 avare. Il faut affecter un air de
 générosité, autrement ils vous mé-
 prisent. M. de Vassan croit contre
 la prodigalité de M. Pouchot,
 dont la conduite a été assez justi-
 fiée par l'événement, comme on le
 verra dans la suite.

La traite du poste de Niagara

qui
 du
 cett
 Sau
 & l
 nati
 y re
 qui
 gue
 trai
 Por
 gafi
 Sau
 per
 de
 con
 la
 ob
 le
 ga
 co
 for
 qu
 M

qui se faisoit toute pour le compte ~~du~~
du roi, y fut quadruple pendant 1757.
cette campagne, soit à cause des
Sauvages que la curiosité y attiroit,
& le récit qu'ils faisoient dans leurs
nations des bons traitements qu'ils
y recevoient, soit parce que ceux
qui y venoient former des partis de
guerre y apportoient aussi de quoi
traiter. La seule attention de M.
Pouchot étoit que les gardes-ma-
gasins fissent bien le compte aux
Sauvages, & il n'eut qu'à se louer
pendant son séjour de l'exactitude
de ces employés. Il rendoit un
compte exact à M. de Vaudreuil de
la quantité des présens qu'il étoit
obligé de faire aux Sauvages pour
le service, de la situation des ma-
gasins, pour qu'on pût corriger sa
conduite, si elle n'étoit pas con-
forme aux intentions du général
qui ne cessa jamais de l'approuver.
M. Pouchot prohiba tout commer-

1757. ce des François ou Canadiens avec les gardes magasins, soit en achat, soit en revente, & défendit de prendre aucune marchandise étrangere pour le compte du roi. On ne recevoit dans le magasin que ce que l'intendant y faisoit passer par les bâtimens. Ces commerces étrangers étoient la source de toutes les déprédations commises dans les autres forts; aussi ne se fit-il point, pendant le séjour de M. Pouchot à Niagara, de fortunes à la mode de ce tems; ce qui mécontenta les Canadiens qui étoient sous ses ordres.

Nous avons dit, que le bâtiment attendoit sur une ancre que le vent se décidât. Il passa au N. O., & à 4 heures après midi on sortit de la riviere. Le vent, qui fraîchissoit continuellement, obligea de se mettre sous la Misaine, tous les ris pris. On ressentoit des gruin très-

viol
d'éco
V
l'app
part
tes
de
avoi
& p
larg
les a
larn
ge.
tille
tres
que
Pou
néa
qu'i
il le
mor
disp
ge
d'at

violens par intervalle, accompagnés
d'éclairs. 1757.

Vers les 11 heures du soir, à l'approche d'un de ces gruins, il parut des feux électriques aux pointes de deux mâts, & aux bouts de toutes les vergues. Ces feux avoient 8 à 10 pouces de longueur, & paroïssent de 3 à 4 pouces de largeur, très-brillants. Les Marins les appellent *feux St. Elme*. Ils alarmerent beaucoup notre équipage. On fit d'abord fermer les écoutilles, les tuyaux des pompes & autres endroits par où on imaginoit que ce feu pourroit pénétrer. M. Pouchot, que cela amusoit, rassura néanmoins les passagers, & lorsqu'il succédoit un gruin à l'autre, il leur annonçoit ces feux qui se montrèrent encore deux fois. Ils disparoïssent aussi-tôt que le nuage s'éloignoit de l'atmosphère d'attraction du bâtiment. Ils s'allu-

moient, au contraire, subitement, 1757. dès que ces nuages y arrivoient. Cela dura environ une demi-heure chaque fois. Au point du jour le vent fraîchit si fort que l'on fut obligé de courir à sec les toujours vent arriere, & l'on arriva en 21 heures de Niagara à Frontenac. C'est un des passages le plus court que l'on puisse faire, ayant parcouru environ 90 lieues dans cet intervalle de tems. M. Pouchot & les officiers de son détachement ne mirent que deux jours de Frontenac à Mont-Kéal, où ils furent très-bien accueillis par les deux généraux.

Le 29 Novembre, M. Bellestre, capitaine de la colonie, revint d'un parti sur la riviere de Mohack ou des Agniers. Il avoit brûlé 12 à 13 maisons d'un village allemand auprès du fort qui le défendoit, & amené avec lui une soixantaine de prisonniers

prisonniers hommes, femmes & enfans. Il y eut dans cette affaire un lieutenant de la colonie blessé grièvement (a). 1757.

(a) Avant de finir la relation de cette campagne, M. Pouchot auroit dû parler de l'avortement des projets des Anglois sur Louisbourg, qui fut l'ouvrage de M. de Machault, ministre de la marine. Plusieurs escadres qui paroissent avoir des destinations différentes, s'étant réunies au port de Louisbourg, l'amiral Holbourne ne put rien tenter contre cette place. Le 25 Septembre il fut assailli dans sa croisiere par un coup de vent de S. qui démâta 11 de ses vaisseaux, & fit périr sur les roches le *Tilbury*. L'escadre françoise, aux ordres de M. Du bois de la Mothe, auroit profité de ce désastre, sans la maladie qui commençoit alors à se manifester dans ses équipages. Elle fut plus funeste à notre marine que la perte d'une bataille. Les vaisseaux n'arriverent à Brest que par une espece de miracle. Ils étoient tellement infectés qu'on

1758. Dans le commencement de Janvier, il vint à Carillon un détachement anglois de 150 hommes, qui y tuerent 16 de nos bœufs. Dans ce mois, il y eut un de nos cadets tué & un de blessé, dans un parti fait sur le fort Cumberland en Virginie. Mouet, cadet de la colonie, que M. Pouchot avoit envoyé en parti avec des Sauvages, revint de Pensylvanie avec 14 chevelures ou prisonniers.

En février, M. de Langis, officier de la colonie, fut de retour à Carillon d'un parti fait du côté du fort Edouard, ou Lydius, d'où il amena 3 prisonniers & 23 chevelures. Ces prisonniers déposèrent qu'il étoit arrivé 20 régimens de la vieille Angleterre, & que l'on méditoit de grands projets pour la

donnoit la liberté aux galériens qui s'offroient de les vuides.

campagne prochaine : (ces troupes étoient de celles qui avoient capitulé à Closter-Seven). Ils ajoutèrent que leur général Loudon s'étoit brouillé avec Shyrley , & qu'ils avoient envoyé leurs griefs en Angleterre. 1758.

Le 1 Mars, il partit de Mont-Réal un parti de 200 de nos Sauvages domiciliés, & de 40 Canadiens. Ces Sauvages, arrivés au fort, demandèrent au commandant M. d'Hebecourt, des vivres, & dirent qu'ils vouloient un peu se reposer quelques jours avant que de se mettre en marche. Il leur en fit donner avec un peu d'eau-de-vie. Ces Sauvages retournés à leurs campemens, où ils se mirent à boire; un d'eux, qui ne voulut pas être de la partie, se mit à jongler. Au bout de quelque tems il appelle les autres pour tenir conseil. Il leur dit, qu'il a jonglé, que les Anglois avoient un

1758. parti dehors qui venoit à Carillon , & qu'il ne devoit pas être loin. Il exhorta ensuite ses camarades à partir le lendemain ; ce qu'ils firent en effet. Le commandant surpris assez agréablement de leur prompte résolution qui le débarraffoit d'eux , leur accorda ce qu'ils demandoient. Quelques officiers de la garnison & soldats voulurent être de ce parti. Ils se mirent en marche du côté du lac. A 3 lieues en avant , leurs découvreurs reconnoissant des pas d'hommes en nombre sur la glace du lac , en vinrent rendre compte. On se détermina aussi-tôt à rentrer dans les bois par où les Anglois devoient passer. Nos découvreurs , voyant la troupe angloise descendre un petit côteau , coururent avertir leurs gens qui étoient proches. Ils arriverent sur une petite hauteur , dans le tems que les Anglois étoient au

bas
& c
14
zai
ber
y l
fes
Il
lon
4
ni
fur
ril
où
da
Sa
3
C
vi
à
ve
de
L

bas du côté ; ils les attaquèrent, & dans un instant ils en eurent tué 146. Il ne s'en sauva qu'une quinzaine de 200 qu'ils étoient. Robert Roger, qui les commandoit, y laissa son habit, sa commission & ses instructions pour mieux fuir. Il s'étoit joint 11 officiers ou volontaires à ce détachement, dont 4 étoient des régiments venus dernièrement de l'Angleterre. Cinq furent se rendre prisonniers à Carillon, s'étant perdus dans les bois où ils étoient affamés. Nous eûmes dans cette affaire 5 Iroquois du Saut tués, un Nepissin du Lac & 3 autres Iroquois blessés à mort. C'est encore une action des plus vigoureuses des Sauvages. Ils avoient à faire à un détachement d'élite de volontaires, sous la dénomination de *découvreurs*.

Le 1 Avril, il faisoit assez beau. Le soleil avoit eu un cercle presque

aussi grand que l'horizon. Il fut
17) 8. très - ardent par intervalle dans la
journée. Le soir, vers les 9 heu-
res, il se forma un arc-en-ciel de
lumière boréale de l'est à l'ouest,
dont le diamètre avoit près de 9
lieues, une extrémité tenant au vil-
lage du Lac des deux montagnes,
& l'autre au village de Château-
Gay. Rien de plus majestueux : le
ciel étoit fort serein des deux cô-
tés; sa largeur étoit au moins tri-
ple des arcs-en-ciel ordinaires. La
lumière, fort vive, augmentoit de
tems à autre, comme un feu animé
par l'air. Sa couleur étoit d'un blanc
pâle. Ses extrémités formerent une
pointe, comme le bois d'un arc.
Il se dissipa en moins de demi-heure.
La lumière boréale, qui s'étendoit
du sud au nord, éclairoit plus vi-
vement & formoit de fort grands
rayons, celle-ci dura plus de deux
heures.

Un parti de Sauvages Iroquois de la Présentation, avoient résolu d'aller en parti au village Palatin¹, sur la riviere des Agniers ; mais la plupart s'étant bientôt après désistés de cette entreprise, un de leurs chefs voulut en poursuivre l'exécution, deux autres guerriers se joignirent à lui. Ils arriverent ensemble à la nuit auprès de la premiere maison du village, où il y avoit 11 hommes de garde qui jouoient tranquillement, ayant leurs armes le long du mur en dedans de la chambre, à côté d'une fenêtré par où les Sauvages les voyoient. Le chef qui s'étoit embusqué tout auprès de cette fenêtré qui étoit fort basse, proposa à un des deux guerriers d'attaquer ces gens-là. Ils le refuserent, voyant cette quantité de monde. Après quelque exhortation inutile, le chef leur dit : quand je suis parti, j'ai jeté mon

1758. corps ; ainsi je pars pour attaquer, vous me suivrez, si vous voulez. Cet homme qui a près de cinq pieds neuf pouces, jeune & vigoureux, saute aussi-tôt par la fenêtre, tout nud & barbouillé en noir, son fusil à la main, & faisant les cris ordinaires. Ces miliciens anglois, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à cette apparition, se levent &, tout effrayés, se réfugient dans un coin de la chambre. Le Sauvage en faisant des hurlemens, & se démenant comme un possédé, voit les fusils, les prend, les jette par la fenêtre avec le sien, auquel il ne prit pas garde. Dans cet intervalle, les deux autres Sauvages, appercevant leur camarade dedans, qui se battoit avec les Anglois le couteau à la main (ils le portent toujours pendu au col) pour les empêcher de s'en saisir, entrent par la fenêtre, en poussant des cris.

Les Anglois, les croyant plus en nombre, demandent humblement quartier. Nos trois Sauvages les attachent & les amènent à Mont-Réal. Si tout le monde n'avoit pas vu ces prisonniers, on ne pourroit croire cette aventure.

Dans les premiers jours de Mai, un détachement de 45 soldats & un officier, parti de Carrillon en bateau pour aller chercher des planches que l'on scioit de l'autre côté de la rivière, fut fusillé, en mettant pied à terre, par une quarantaine de Sauvages qui tuèrent ou prirent 17 hommes. On apprit dans ce tems-là, par un courrier de Niagara, que les Sauvages, appelés *Folles-Avoines*, avoient tué 22 François, & pillé le magasin du poste de la Baye. On verra bientôt la réparation qu'ils en firent.

Avant de commencer à rappor-

====
1758. ter les opérations de la campagne ; nous dirons un mot de la situation du Canada. Tous les partis qui se faisoient de toute part, avoient occasionné une grande consommation de vivres & de marchandises. Les ennemis prirent 14 ou 15 vaisseaux destinés pour ce pays, ce qui avoit encore bien diminué les provisions : aussi cet hyver le vin valut déjà 400 liv. la barrique, payé en argent ; le minot de bled d'Inde un louis, ou 6 liv. le boisseau : le reste en proportion.

L'intendant fut obligé de prendre des marchandises chez des particuliers, pour munir les postes. Les officiers Canadiens qui y commandoient, faisoient venir de France, pour leur compte, les marchandises nécessaires pour la traite avec leurs Sauvages, leur équipement, & les présens qui leur étoient destinés. Ils exigeoient

du roi un prix considérable. Leurs comptes étoient passés sans difficulté, parce que c'étoit tous des officiers favorisés, & que les détails de ces fournitures étoient certifiés par eux-mêmes. On doit s'imaginer qu'ils n'y perdoient rien. Aussi dans deux ou trois ans, ils firent de grandes fortunes. Les troupes françoises, qui n'avoient aucune de ces ressources, souffroient beaucoup à cause de l'augmentation du prix de toutes choses. On ne leur fournissoit plus rien des magasins du roi. Elles se trouvoient réduites à leur ration. Comme l'officier & le soldat étoient obligés de faire de leurs deniers leur approvisionnement pour toute la campagne, ils ne pouvoient avoir à l'armée que ce qu'ils portoient avec eux, tandis que les officiers Canadiens avoient la ressource de leurs domaines. Conséquemment cette campagne

1758.

devint très-chère aux premiers.

1758. Le 19 Mai, huit vaisseaux arrivèrent à Québec. Ceux du munitionnaire devoient venir en trois flottes; ces premiers bâtimens dirent que la seconde flotte avoit été attaquée par les Anglois, & qu'ils en croyoient beaucoup de pris.

Le 5 Juin, des prisonniers faits par un parti Nepissin (a), dirent que l'armée angloise commençoit à s'assembler au fort George. Le 7, Languedoc partit de ces quartiers pour Carillon; le 12, Guienne; le 15, Royal-Roussillon; le 17, la Sarre; le 20, Bearn. La Reine & Berri étoient aussi partis de Québec pour se rendre à ce fort, ainsi que Mrs. de Montcalm & de Bourlamaque.

M. de Levis étoit resté à Montréal, parceque, suivant le projet

(a) Sauvages chrétiens domiciliés.

de cette campagne, il devoit par-
tir avec un détachement de 300 ^{1758.}
hommes de troupes françoises, &
900 Canadiens, foldats de la colo-
nie & Sauvages, pour entrer dans
la Nouvelle Angleterre par Corlac.
Les piquets françois étoient de la
Sarre, Royal-Kouffillon & Béarn,
chacun de 74 hommes, un capi-
taine & deux lieutenants. M. Pou-
chot, comme l'ancien capitaine,
les commandoit. Le 28, un cour-
rier de Québec apprit l'investisse-
ment de Louisbourg, & que cinq
vaisseaux de ligne avoient mouil-
lé dans la riviere (a), parce qu'ils
n'avoient pu entrer dans ce port.
Ils portoient quelques vivres, des
munitions & quelques recrues.
Tous les officiers avoient de fortes
pacotilles. On disoit qu'ils en

(a) C'étoit l'escadre de M. du Chaf-
fault.

~~_____~~avoient vendu pour un million.

1758. Le 29, un parti sauvage revint de Carillon avec 20 prisonniers, dont deux officiers. Ils déposèrent que leur armée étoit forte de 31 mille hommes, destinés à venir attaquer Carillon. Par des lettres interceptées, l'on apprit qu'ils devoient faire une fausse attaque sur l'Ohio. L'arrivée de M. de Langis de Carillon, confirma ces nouvelles en partie.

Le 30, les piquets destinés pour Corlac, eurent ordre de se rendre à Carillon. Ils partirent le lendemain en bateau, aux ordres de M. Pouchot. Le 4, au soir, il arriva à St. Jean, 30 lieues, par eau, de Mont-Réal. En réfléchissant sur la lettre interceptée que M. de Vaudreuil avoit bien voulu lui communiquer, il jugea que Frontenac étoit menacé. Il écrivit à M. de Vaudreuil, pour l'engager à faire

inc
s'y
été
elle
or
Ch
va
il
tr
te
fa
S
to
le
Il
2
d
c
r
t
l
C

incessamment armer les barques qui ~~_____~~
s'y trouvoient, & celles qui avoient 1758.
été prises à Chouegen, & que si
elles pouvoient être prêtes, de leur
ordonner de bloquer la riviere de
Chouegen : les ennemis ne pou-
vant avoir que de petits bateaux,
il leur seroit alors impossible d'en-
trer sur le lac. Il ne put faire execu-
ter ce projet qui auroit décidément
fauvé ce poste, parce que Péan
& sa société s'étoient emparés de
tous les agrêts de ces batimens, &
les avoient détournés à leur profit.
Il arriva le même soir à St. Jean,
240 Abenakis avec un officier
des troupes de la colonie. M. Pou-
chot les invita de partir le lende-
main avec lui. Ils lui dirent qu'ils at-
tendoient les autres Sauvages & M.
Rigaud qui menoit les Canadiens
(a). Le 6, M. Pouchot, se trou-

(a) Ces détails, quoique minutieux,

avant environ à 3 lieues de l'isle au
 1758. Chapon, dans le lac Champlain,
 rencontra un courier envoyé par
 M. de Montcalm à M. de Vau-
 dreuil pour lui annoncer que l'ar-
 mée des Anglois avoit débarqué
 au portage. Une barque mouillée
 à cette isle, dit à M. Pouchot
 avoir entendu beaucoup de déchar-
 ges pendant près de trois heures :
 cela l'engagea à ne s'y arrêter que
 quatre heures, pour laisser prendre
 un peu de repos à sa troupe qui
 avoit fait, presque sans vents, 24
 lieues à la rame. Il repartit le 7
 avant jour. Etant à St. Frédéric,
 auprès du rocher fendu, il rencon-
 tra un courier de M. de Montcalm,
 qui lui apprit que les ennemis
 étoient à la Chute, & qu'il étoit
 chargé de lui dire de faire diligen-

deviennent nécessaires pour justifier
 ce que l'auteur dira bientôt sur le
 retardement de ces troupes.

ce. Il s'informa, si on avoit apper-
çu des ennemis le long de la rivie- 1758.
re. Le commandant vint lui dire
qu'il n'en avoit point de connois-
sance. M. Pouchot continua son che-
min, & à 7 heures & demie du soir,
il arriva sous Carillon. Voyant à cet
endroit quelques tentes, il crut
que notre armée s'y étoit retirée ;
mais on lui dit que le camp étoit
sur la hauteur qui est à 400 toises
en avant de cette place, & que les
troupes y étoient occupées à se re-
trancher. Cela l'engagea à monter
tout de suite sur le côté, pour
voir leurs ouvrages. Il trouva un
plan de retranchement bien tracé
pour la figure du terrain, & un tra-
vail prodigieux fait pour le peu de
tems qui n'avoit pas été de plus de
sept heures.

Ce retranchement étoit un abat-
tis d'arbres. Le parapet étoit cou-
vert par des branchages entrelassés,

1758. présentant leurs pointes moins faciles à franchir que des palissades, & plus à l'abri d'un coup de main. Il empêchoit de découvrir cet es- pece de retranchement que l'en- nemi pouvoit prendre pour un sim- ple abattis. M. Pouchot fut extrê- mement satisfait de ces dispositions. Ayant rencontré M. de Montcalm qui l'accueillit comme un homme qui lui amenoit 300 hommes d'éli- te, (ils avoient été choisis exprès pour l'expédition de Corlac,) ce général lui demanda comment il trouvoit sa position; il lui répon- dit: mon général, puisque les en- nemis ne vous ont pas fait quitter la hauteur, ils ne peuvent recon- noître votre retranchement. Il pa- rut surpris & content de cette ré- flexion.

L'armée ennemie, forte de 22 à 25 mille hommes, étoit com- mandée, depuis le départ de My-

lord
ral
qui
dan
My
plus
dan
abfo
dan
che
du
cha
d'a
eng
tre
gn
Br
cie
to
—
le
d'
bl
an

lord Loudon, par le major-général Abercromby, vieux officier, 1758. qui étoit très-circonspect. Il avoit dans son armée un jeune seigneur, Mylord d'Ho, ou Hau (a), de la plus grande volonté, très-accrédité dans cette armée où il donnoit absolument le ton. Il étoit venu, dans le mois d'Avril, avec un détachement, reconnoître la position du fort de Carillon. Il paroissoit chargé de diriger tout le projet d'attaque de la campagne; il avoit engagé tous les officiers de se mettre comme le simple soldat, craignant l'événement de l'affaire de Braddock, où l'on tira sur les officiers, par préférence. Il engagea toute cette armée à couper les ailes

(a) Les relations angloises parlent du Lord Howe, & non de Mylord d'Ho; M. Pouchot a été vraisemblablement trompé par la prononciation angloise de ce nom.

de leurs chapeaux, n'en laissant que
1758. deux travers de doigt. Tous les
officiers & soldats, équipés en es-
pece de guêtres, comme les por-
tent les Sauvages & Canadiens, ap-
pellées *mituzzes*. Leurs havre-facs
étoient enveloppés d'une couverte
qu'ils portoient comme les Sauva-
ges & les Canadiens. Ils avoient
chacun 30 livres de farine, une li-
vre de poudre, quatre livres de
balles, outre leur porte-cartouche
garni, de façon que cette armée
pouvoit être un mois sans aucun
magasin. Leur bidon étoit garni
de rum. Le soldat & l'officier fai-
soient délayer de la farine avec un
peu d'eau. Ils la paîtrissoient
& la faisoient cuire sur une pierre,
ou sous la cendre en galettes. Cet
arrangement est très-bon pour une
expédition légère. Le soldat y trou-
ve tout son nécessaire, & n'est pas
plus chargé qu'à son ordinaire. Les

offic
qu'
voie
My
Il l
la fa
dan
O
des
jusq
du
dix
le
enl
gar
pa
no
pl
ap
no
or
ta
av
m

issant que
Tous les
nés en es-
e les por-
adiens, ap-
havre-facs
e couverte
es Sauva-
s avoient
e, une li-
livres de
cartouche
tte armée
ns aucun
oit garni
ficiers fai-
e avec un
trissoient
e pierre,
tes. Cet
pour une
t y trou-
n'est pas
ire. Les

officiers & les soldats n'avoient ~~_____~~
qu'une chemise; sans doute ils l'a- 1718.
voient choisie bonne & en coton.
Mylord Ho avoit donné l'exemple.
Il lavoit lui-même sa chemise sale,
la faisoit sécher au soleil, en atten-
dant, il se contentoit de sa veste.

Cette armée, qui comptoit de
descendre avec peu de difficulté
jusques à Mont-Réal, partit le 6
du fort George. Elle parut sur les
dix heures du matin au large sur
le lac. D'abord on vit cinq berges,
ensuite 60, ce qui formoit l'avant-
garde de l'armée. Enfin, le lac
parut couvert de berges qui conte-
noient chacune 20 hommes &
plus. Ces troupes furent d'abord
apperçues par un détachement de
nos troupes de 300 hommes, aux
ordres de M. de Trépezec, capi-
taine du régiment de Béarn, qui
avoit ordre d'aller jusques à la
montagne Pélée pour s'opposer

